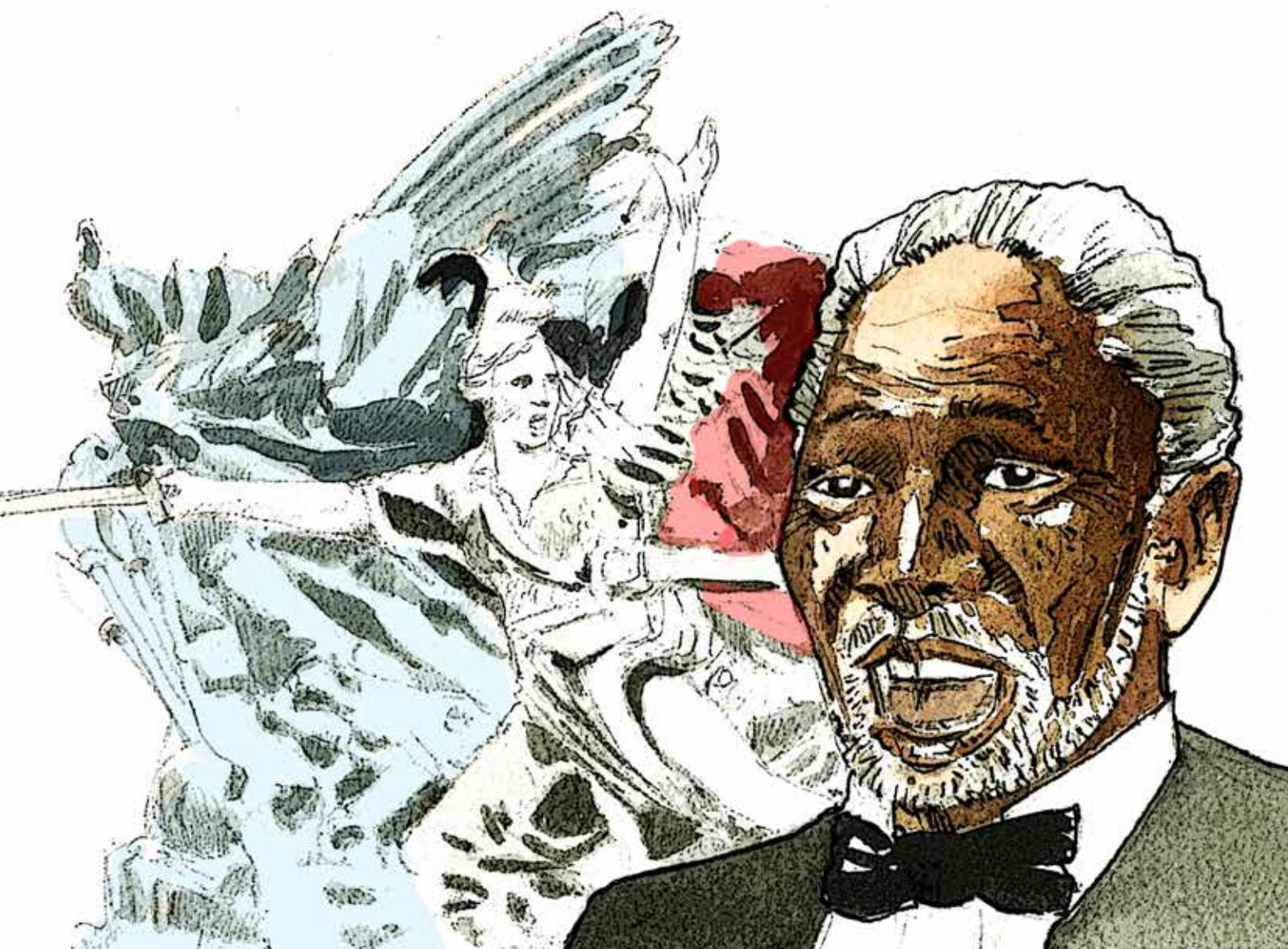


« AU CHANT, JEUNES CITOYENS ! »

À LA DÉCOUVERTE DE LA MARSEILLAISE ET DES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

FICHES PÉDAGOGIQUES D'ACCOMPAGNEMENT



MAIRIE DE PARIS

la ligue de
l'enseignement
Fédération de Paris

cidem.org

académie
Paris
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Conservatoire National
Supérieur de Musique
et de Danse de Paris
L'Union des Étudiants de la Faculté de la 13^{ème}
Préfecture des Bouches-du-Rhône - Calédoine



Avec la participation de la Garde Républicaine et le Chœur des Polysons.

RNCP - CATM



SOMMAIRE

Fiche enseignant n°1 : La naissance de La Marseillaise	page 3
Fiche élève - Fiche Histoire des arts.....	page 7
Fiche élève - Corrigé	page 8
Fiche enseignant n°2 : Étude des champs lexicaux	page 9
Annexe - Exemple de classements possibles	page 11
Fiche enseignant n°3 : Le contexte historique de La Marseillaise	page 12
Fiche élève - La France sous la Révolution française	page 14
Fiche élève - Corrigé	page 16
Fiche enseignant n°4 : Les symboles de la République française	page 18
Annexe 1 - La devise «Liberté, Égalité, Fraternité».....	page 21
Annexe 2 - Marianne.....	page 23
Annexe 3 - Le coq.....	page 25
Annexe 4 - Le drapeau.....	page 26
Fiche enseignant n°5 : Les cérémonies et La Marseillaise.....	page 27
Fiche enseignant n°6 : Les différentes versions de La Marseillaise	page 29
Fiche élève - Gainsbourg	page 34
Fiche élève - Corrigé	page 35
Fiche enseignant n°7 : À la découverte d'hymnes nationaux	page 36
Fiche enseignant n°8 : La Marseillaise et l'architecture	page 40
Fiche élève - Fiche Histoire des arts	page 45
Fiche élève - Corrigé	page 46
Fiche enseignant n°9 : La biographie de Rouget de Lisle	page 47
Annexe - La biographie de Joseph N'Dione	page 51

Ces fiches ont été réalisées par Sandrine Bourreau et Séverine Fix, conseillères pédagogiques à Paris.



LA NAISSANCE DE LA MARSEILLAISE

Activité en lien avec l'Histoire des arts

RÉFÉRENCE AUX PROGRAMMES DE 2015

• DOMAINE : HISTOIRE DES ARTS

Tout au long du cycle 3, l'Histoire des arts contribue à créer du lien entre les autres enseignements et met en valeur leur dimension culturelle. Les objectifs généraux de cet enseignement pour la formation des élèves peuvent être regroupés en trois grands champs :

- esthétique, relevant d'une éducation de la sensibilité [...] ;
- méthodologique, qui relèvent de la compréhension de l'œuvre d'art, de sa technique et de son langage formel et symbolique ;
- de connaissance, destinés à donner à l'élève les repères qui construiront son autonomie d'amateur éclairé.

À la fin du cycle 3, les élèves ont acquis les éléments de lexique et de compréhension qui les rendent capables, devant une œuvre plastique ou musicale, face à un monument, un espace ou un objet artistique, d'en proposer une description [...].

ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCES POUR L'ENSEIGNANT-E

• ÉLÉMENTS D'HISTOIRE

Février 1848 : La Révolution éclate, la II^{ème} République est proclamée.

En 1849, Isidore Pils, jeune peintre peu connu, présente au Salon son tableau Rouget de Lisle chantant La Marseillaise pour la première fois à Strasbourg, chez le maire de Dietrich, le 25 avril 1792. Celui-ci est immédiatement acheté par l'Etat, car son thème symbolique appartient à la mémoire nationale. L'afflux des copistes autour de ce tableau est extrêmement important. L'Etat achète des copies pour les envoyer dans les préfetures, les sous-préfetures et les mairies, un peu partout en France. Le tableau ne rencontre en revanche aucun succès auprès des critiques d'art.

Quelques années plus tard, en 1879, sous la III^{ème} République, La Marseillaise redevient l'hymne national et le tableau de Pils est exposé au Luxembourg où il connaît un succès extraordinaire. Copié plus de 400 fois, largement diffusé par la gravure, c'est le tableau le plus célèbre du musée. Il entre au Louvre en 1883 et est déposé à Strasbourg en 1919, après l'armistice. Il devient un cliché de l'imagerie républicaine.

Cependant la scène représentée en 1849 par Pils ne correspond pas à la réalité historique (relatée par Madame de Dietrich dans une lettre adressée à son frère). Elle est une illustration fidèle d'un passage de L'Histoire des Girondins de Lamartine, publiée en 1847, qui répertorie les légendes révolutionnaires enrichies de multiples détails.

Le tableau de Pils transpose le fait historique en mythe et en symbole. Reproduit dans la plupart des livres d'Histoire, il connaît un destin national et appartient à la mémoire des Français.

« Cher frère [...]. Comme tu sais que nous recevons beaucoup de monde et qu'il faut toujours inventer quelque chose, [...] mon mari a imaginé de faire composer un chant de circonstance. Le capitaine du génie, Rouget de Lisle, un poète et compositeur fort aimable, a rapidement fait la musique du chant de guerre. Mon mari, qui est bon ténor, a chanté le morceau [...]. Moi, de mon côté, j'ai mis mon talent d'orchestration en jeu, j'ai arrangé les partitions sur le clavecin et autres instruments. »

Lettre de Louise de Dietrich à son frère, mai 1792

1. L'ENVIRONNEMENT

La scène se déroule dans le salon du maire de Strasbourg, de Dietrich. L'aménagement de la pièce, les meubles (armoire, fauteuils, clavecin ou piano, livres, miroir, tapis...) témoignent d'un intérieur bourgeois du XVIIIème siècle. Pour donner à cette scène une dimension théâtrale, le peintre a ajouté un paravent, des tissus négligemment posés, un tapis mal disposé. Les livres présents aux pieds de la pianiste situent la scène dans un milieu intellectuel lettré, où les idées des Lumières se sont largement développées.

2. LA LUMIÈRE

Elle divise l'espace en trois parties formant ainsi trois groupes de personnages.

- ▶ **Groupe 1** : Rouget de Lisle et les deux femmes, dont la pianiste qui l'accompagne.
- ▶ **Groupe 2** : Le « tiers-état » composé de Dietrich, du maire de Strasbourg, de deux bourgeois et d'un homme du peuple.
- ▶ **Groupe 3** : La noblesse, à laquelle sont ajoutées un enfant du peuple et une vieille dame, marquant ainsi le caractère intergénérationnel de l'hymne.

Le paravent, baigné de lumière, devant lequel se tient Rouget de Lisle attire immédiatement le regard. Tous les yeux, ceux du spectateur d'abord mais également ceux des personnes présentes, convergent vers Rouget de Lisle et focalisent l'attention sur lui.

3. LES PERSONNAGES

Groupe 1 : Au centre de ce groupe, Rouget de Lisle (1) chante La Marseillaise dans une posture qui montre son engagement. Le thorax en avant, le regard concentré, une main serrée sur le cœur et l'autre brandie vers le ciel, assurent de la conviction du personnage. Les jeunes femmes (2) témoignent de l'émotion provoquée par le chant. Tandis que l'une essuie ses larmes et que l'autre joue, elles semblent toutes deux subjuguées par Rouget de Lisle. La composition du tableau laisse beaucoup d'espace au chanteur, les autres personnages étant ramassés sur la droite de la toile.

Groupe 2 : Ce deuxième groupe présente des sujets aux attitudes bien différentes. Deux hommes issus de la bourgeoisie sont présentés côte à côte (4). Tous deux très attentifs à la scène, ils semblent tout à fait séduits par la qualité de l'interprétation. L'homme du peuple (5), que l'on identifie à la veste qu'il porte (la Carmagnole) se montre impressionné par la scène. Enfin, confortablement installé, le maire de Dietrich (3) joue, avec son regard et ses mains crispées, la fonction de juge, de celui qui estime la qualité de la composition.

Groupe 3 : Ce dernier groupe présente des personnages de conditions sociales opposées. En effet, la noblesse (6), reconnaissable au port de la culotte, de la perruque et de la canne, est représentée à côté d'une fillette avec un fichu sur la tête (7). La présence d'une vieille femme (8) et de la fillette renforce l'idée que le chant s'adresse à tous les Français, hommes et femmes, de toutes conditions et de tous âges.



Cette œuvre picturale est une création postérieure à l'événement, une reconstitution et une interprétation de la réalité : il ne s'agit en aucun cas d'un document source, à prendre comme une œuvre historique. Les élèves doivent comprendre que l'objectif du peintre était de montrer les sentiments patriotiques du chanteur, qui s'exécutait conformément à la commande du maire de Dietrich (« un air entraînant qui donnerait du courage aux troupes »).

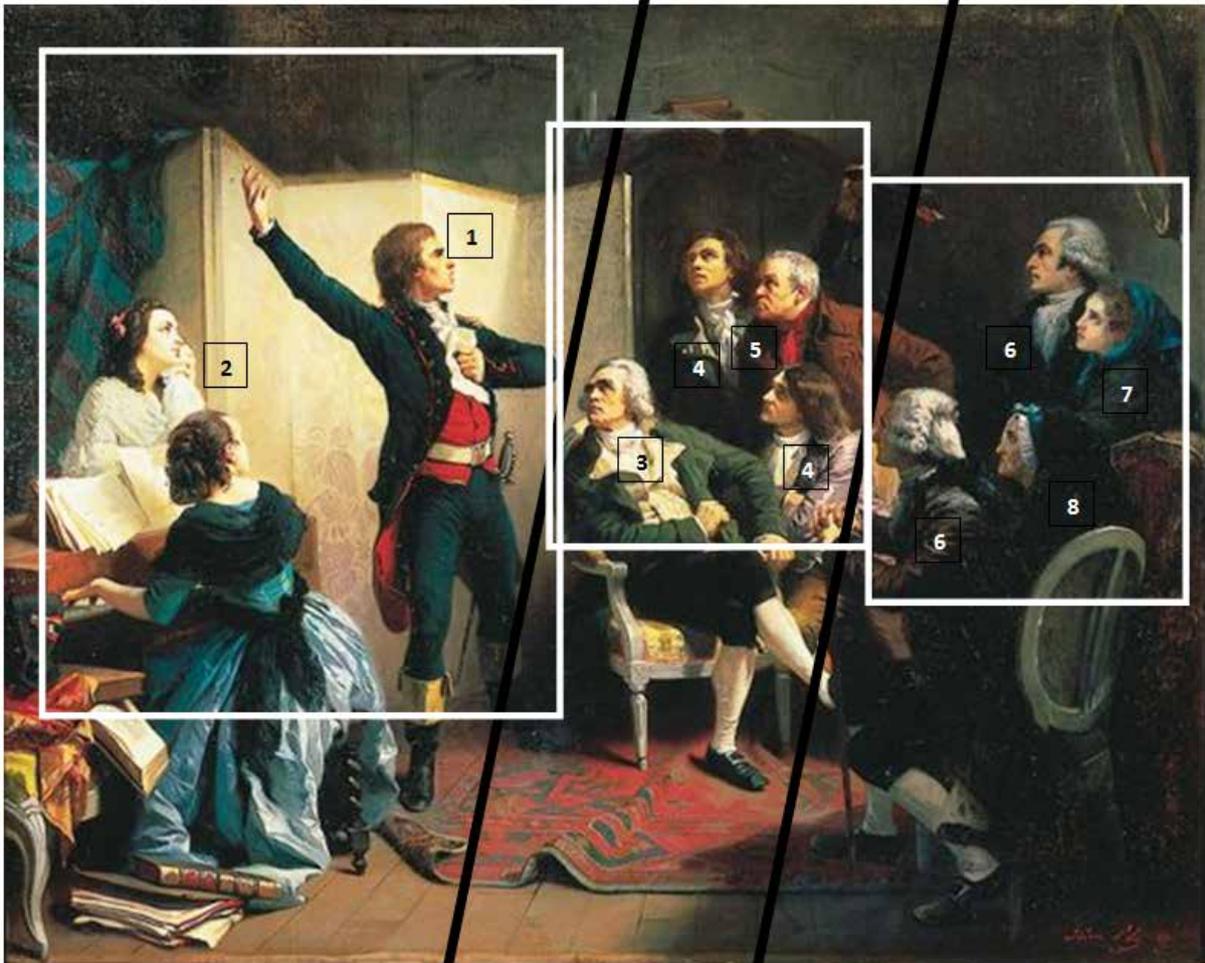
OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ

- Lire une œuvre d'art et en dégager les éléments importants
- Compléter une fiche d'histoire des arts (à archiver dans le Parcours Elève Artistique et Culturel)

MISE EN ŒUVRE DE L'ACTIVITÉ

 Il est préférable de projeter le tableau plutôt que de travailler sur des supports photocopies (même couleur).

Étapes - timing	Modalité – matériel	Tâche des élèves - Consigne
Étape 1 Mise en route	ORAL COLLECTIF	Énoncer les enjeux de la séance aux élèves : « Nous allons analyser ensemble une œuvre d'art qui représente le moment où La Marseillaise a été chantée pour la première fois. »
Étape 2 : Mise au travail Mobiliser l'observation 5 minutes	TRAVAIL INDIVIDUEL Support : Une reproduction du tableau d'Isidore Pils	Projeter le tableau et formuler la consigne : « Vous observez le tableau en silence pendant 5 minutes puis nous échangerons sur vos impressions, vos remarques... »
Étape 3 : Expression orale 20 minutes	ORAL COLLECTIF Support : Une reproduction du tableau d'Isidore Pils	a) Laisser les élèves s'exprimer librement à propos de l'œuvre. Ecrire quelques mots-clés au tableau. Encourager les élèves à justifier et à argumenter leur point de vue, en s'appuyant sur la représentation du tableau.  Il est possible de classer les informations recueillies au tableau pour faciliter la synthèse finale. b) Amener les élèves à réfléchir sur le tableau en les guidant par un questionnement approprié du type : Où est la lumière ? Sur quoi fait-elle porter l'attention ? Quel est le comportement de Rouget de Lisle ? Qu'est-ce qui se dégage de sa posture ? Que peuvent ressentir les autres personnages ? A quoi le voit-on ? A quoi peut-on voir que ce chant s'adresse à tous les Français ? Pourquoi la jeune fille appuyée sur le piano pleure-t-elle ? Quel était le métier de Rouget de Lisle ? A quoi peut-on le deviner ? Pourquoi ce tableau a-t-il été peint en 1849, soit 60 ans après la révolution ?
Étape 4 : Synthétiser et garder trace 10 minutes	ORAL COLLECTIF + ECRIT INDIVIDUEL Support : Fiche d'histoire des arts (annexe) ou document habituel de la classe	a) Interroger les élèves : « Que pouvons-nous retenir de ce travail ? » b) Guider les élèves pour : - proposer une synthèse de ce qui a été dit sur l'œuvre - reformuler le message que le peintre a souhaité faire passer à travers elle. c) Compléter la fiche annexe d'histoire des arts en utilisant les mots collectés au tableau pendant la phase orale de l'étape 3. Écrire les éléments techniques de l'œuvre pour que les élèves les recopient sur leur fiche.



LUMIERE +++

LUMIERE ++

LUMIERE +

Isidore Pils (Douarnenez, 1813 - Paris, 1875)

Rouget de Lisle chantant La Marseillaise (1849)
 Huile sur toile : 74 cm x 91 cm
 Strasbourg, Musée Historique (dépôt du Louvre)



Titre de l'œuvre :

Date de création :

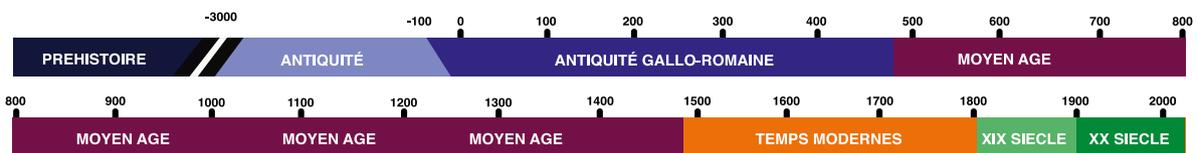
Artiste :

Domaine des arts :

Dimensions de l'œuvre :

Mes commentaires à propos de l'œuvre :

Mots clé :





Titre de l'œuvre : Rouget de Lisle chantant La Marseillaise pour la première fois

Date de création : 1849

Artiste : Isidore PILS (1813-1875)

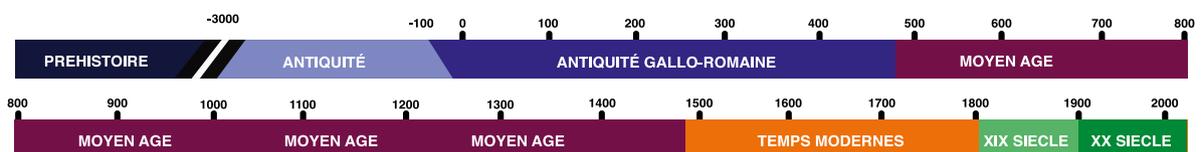
Domaine des arts : arts visuels (peinture à l'huile)

Dimensions de l'œuvre : 74 cm x 91 cm

Mes commentaires à propos de l'œuvre :

Mots clé :

Lumière, engagement, émotions, patriotisme.



1849



ÉTUDE DES CHAMPS LEXICAUX DE LA MARSEILLAISE

Activité en lien avec le français

RÉFÉRENCE AUX PROGRAMMES DE 2015

• DOMAINE : FRANÇAIS

-Etude de la langue

Le cycle 3 marque une entrée dans une étude de la langue explicite, réflexive, qui est mise au service des activités de compréhension de textes et d'écriture. [...] Cette étude prend appui sur les textes étudiés [...].

Le lexique est pris explicitement comme objet d'observation et d'analyse dans des moments spécifiquement dédiés à son étude [...].

ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCES POUR L'ENSEIGNANT-E

Un champ lexical est un ensemble de mots qui ont un rapport sémantique. Ceux-ci peuvent se rapporter à une même idée ou à un même thème. Les mots sont souvent regroupés sous un « mot-étiquette » (ou « hypéronyme » en linguistique). Les champs lexicaux ne forment pas des ensembles finis et leurs frontières sont donc fluctuantes en fonction du contexte.

OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ

- Regrouper des mots selon leurs relations sémantiques : aborder la notion de champ lexical
- Mieux comprendre le texte de La Marseillaise

MISE EN ŒUVRE DE L'ACTIVITÉ

Cette activité peut être divisée en deux séances en fonction des capacités d'attention des élèves de la classe.

Etapas - timing	Modalité – matériel	Tâche des élèves - Consigne
<p>Étape 1 : Mise en route</p>	<p>ORAL COLLECTIF</p>	<p>Énoncer les enjeux de la séance aux élèves : « Nous allons travailler sur la façon dont est écrite La Marseillaise. En étudiant les mots choisis par l'auteur, nous comprendrons davantage son sens. »</p>
<p>Étape 2 : Mise au travail Mobiliser les connaissances des élèves</p> <p>20 minutes (plusieurs moments de travail si nécessaire)</p>	<p>TRAVAIL DE GROUPE</p> <p>Support : tout ou partie du texte de La Marseillaise</p>	<p>a) Répartir les élèves par groupes et répartir les rôles de secrétaire et de rapporteur.</p> <p> <i>L'enseignant-te pourra choisir de donner tout le texte de La Marseillaise à tous les groupes, ou bien les mêmes extraits (assez pour permettre un vrai travail de groupe), ou bien encore de différencier par groupes, en donnant plus ou moins de texte, plus ou moins accessible. Les groupes peuvent donc être homogènes ou hétérogènes, par affinité ou imposés par le-la maître-sse.</i></p>

<p>Étape 2 : Mise au travail Mobiliser les connaissances des élèves</p> <p>20 minutes (plusieurs moments de travail si nécessaire)</p>	<p>TRAVAIL DE GROUPE</p> <p>Support : tout ou partie du texte de La Marseillaise</p>	<p>b) Énoncer la consigne : « Par groupe de 3 ou 4, vous allez rechercher dans La Marseillaise des mots qui vous semblent aller ensemble car ils se rapportent à une même idée. Dans un second temps, vous écrirez ces mots sur des affiches, en utilisant une affiche par groupe de mots. »</p> <p> Les règles de fonctionnement de travail de groupe seront rappelées par l'enseignant-e, selon les habitudes de travail de la classe.</p> <p>c) Lancer les groupes dans l'activité. L'enseignant-e intervient auprès des groupes qui en ont besoin pour étayer, répéter la consigne, les règles du travail de groupe... Passer à l'étape suivante lorsque tous les groupes ont réalisé leurs affiches.</p>
<p>Étape 3 : Conclusion de la séance</p> <p>1 minute</p>	<p>ORAL COLLECTIF</p>	<p>Selon les capacités d'attention des élèves, ou l'emploi du temps de la classe : annoncer le contenu de la séance suivante : « Lors de la prochaine séance, chaque groupe présentera à la classe ses groupements de mots et nous en discuterons ensuite. » ou enchaîner avec la mise en commun de l'étape 4.</p>
<p>Étape 4 : Remise en route Mise en commun</p> <p>20 minutes</p>	<p>ORAL COLLECTIF</p> <p>Support : les affiches réalisées par les élèves</p>	<p>a) Rappeler la séance précédente.</p> <p>b) Présenter les affiches réalisées par les groupes au tableau.</p> <p>c) Énoncer la consigne de mise en commun : « Le rapporteur de chaque groupe présente et explique le classement de son groupe à la classe. Ces propositions sont ensuite discutées. »</p> <p>d) Inviter le-la premier-e rapporteur-trice à s'exprimer puis guider l'échange entre élèves. Distribuer la parole et organiser la discussion autour des propositions des élèves afin qu'ils trouvent le « mot-étiquette » qui convient pour chaque affiche.</p> <p> Il n'y a pas de classement attendu ; toutes les propositions qui répondent à la consigne sont acceptées.</p> <p>e) Procéder de la même manière pour tous les groupes.</p>
<p>Étape 4 : Institutionnalisation</p> <p>15 à 20 minutes</p>	<p>ORAL COLLECTIF + ECRIT INDIVIDUEL</p>	<p>a) Interroger les élèves : « Vous avez devant vous plusieurs regroupements de mots, que l'on va appeler des champs lexicaux. Champ lexical de la liberté, de la guerre, de la tyrannie... Qu'est-ce que cette activité sur le texte de La Marseillaise nous a apporté ? »</p> <p>La discussion avec les élèves doit les amener à comprendre que les mots choisis par l'auteur confèrent un caractère violent au texte, en rapport avec le contexte historique, mais que cette violence se veut au service de la liberté recherchée par les révolutionnaires. L'élan général qui se dégage du texte incite à comprendre que les soldats ne se battaient pas pour le plaisir de tuer leurs ennemis, mais pour défendre un idéal de liberté.</p> <p>b) Réaliser à l'oral une trace écrite collective, sur la notion de champ lexical en étude de la langue, et inviter les élèves à la recopier dans leur cahier-mémoire.</p> <p> La trace écrite est à constituer avec les élèves afin qu'elle soit plus facile à retenir et surtout conforme à ce que les élèves auront réellement appris.</p>



EXEMPLE DE CLASSEMENTS POSSIBLES

Les classements sont proposés à titre indicatif :

Guerre / Militaires

armes
bataillons

Couplet I
étendard
sanglant
soldats

III
guerriers
cohortes

IV
soldat
combattre
se battre

V
guerriers
coups
s'armant

VI
combats
défenseurs
Victoire
ennemis

COUPLET DES ENFANTS
carrière

Esclavage / Tyrannie

II
esclaves
fers
esclavage

III
enchaînées
sous le joug
se ploieraient
despotes
maîtres

IV
tyrans

V
despote

Violence

armes
sang

I
sanglant
féroces
soldats
égorger

II
horde

III
terrasseraient

IV
tremblez
parricides
combattre.

V
sanguinaire
sans pitié
déchirent

VI
vengeurs

COUPLET DES ENFANTS
venger

Espoir / Recherche de la liberté

I
allons
le jour de gloire

V
magnanimes
épargnons
tristes victimes
à regret
s'armant contre
nous

VI
liberté chérie
victoire
triomphe
gloire



LE CONTEXTE HISTORIQUE DE LA MARSEILLAISE

Activité en lien avec l'Histoire

RÉFÉRENCE AUX PROGRAMMES DE 2015

• DOMAINE : HISTOIRE

-Thème 3 : Le temps de la Révolution et de l'Empire

De l'année 1789 à l'exécution du roi : Louis XVI, la Révolution, la Nation.

On apportera aux élèves quelques grandes explications des origines économiques, sociales, intellectuelles et politiques de la Révolution. Cette première approche de la période révolutionnaire doit permettre aux élèves de comprendre quelques éléments essentiels du changement et d'en repérer quelques étapes clés (année 1789, abolition de la royauté, proclamation de la première République et exécution du roi).

ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCES POUR L'ENSEIGNANT-E

Les soldats engagés dans les guerres de la Révolution se sont donné du courage avec les chants patriotiques, comme *la Carmagnole*, *le Ça ira* ou *La Marseillaise*. Puisque ce dernier a été écrit au printemps 1792, il s'agit de comprendre le contexte historique dans lequel il est né.

OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ

- Comprendre les raisons des guerres de la Révolution et la popularisation de La Marseillaise
- Comprendre la situation de la France en 1792

MISE EN ŒUVRE DE L'ACTIVITÉ

Étapes - timing	Modalité – matériel	Tâche des élèves - Consigne
<p>Étape 1 Mise en route</p>	<p>ORAL COLLECTIF</p>	<p>Énoncer les enjeux de la séance aux élèves : « Il s'agit de comprendre comment <i>La Marseillaise</i> a accompagné les Français pendant la Révolution française de 1789 et pourquoi elle est devenue un symbole de la France. »</p>
<p>Étape 2 Mise au travail Lire et comprendre des documents</p> <p>30 à 45 minutes</p>	<p>INDIVIDUEL ÉCRIT</p> <p>Support : document annexe</p> <p>Matériel éventuel : dictionnaire</p>	<p>a) Écrire la question suivante au tableau : « Pourquoi <i>La Marseillaise</i> est-elle devenue un symbole de la France ? »</p> <p>b) Faire formuler des hypothèses aux élèves et les noter au tableau pour y revenir après le travail de lecture.</p> <p>c) Distribuer le document annexe à chaque élève et lancer le travail. Pendant ce temps de recherche, l'enseignant-e observe ses élèves, relance ceux qui en ont besoin, reprecise les consignes si nécessaire...</p>

<p>Étape 3 Mise en commun</p> <p>20 minutes</p>	<p>ORAL COLLECTIF</p> <p>Support : document annexe</p>	<p>a) Demander aux élèves : « <i>Qu'avez-vous compris de ces divers documents ? Quelle(s) réponse(s) pouvez-vous apporter à la question posée ? Quelles hypothèses formulées sont proches de la réalité historique ?</i> »</p> <p>b) Laisser les élèves exprimer leurs points de vue puis guider l'échange pour faire émerger des éléments de réponse :</p> <p>La France en guerre, un recrutement massif de gens du peuple pour participer aux batailles, un nouveau chant qui donne du courage et qui est entraînant, des victoires militaires inattendues, un signe positif pour la toute nouvelle République.</p>
<p>Étape 4 Institutionnalisation Synthétiser et garder trace</p> <p>15 à 20 minutes</p>	<p>ORAL COLLECTIF + ÉCRIT INDIVIDUEL</p>	<p>a) Interroger les élèves : « <i>Que pouvons-nous retenir de ce travail ?</i> »</p> <p>b) Élaborer à l'oral une trace écrite collective, puis inviter les élèves à la recopier dans leur cahier-mémoire.</p>



LA FRANCE SOUS LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Lis attentivement le texte ci-dessous puis réponds aux questions.

1792

Depuis 1791, le roi n'a plus le pouvoir **absolu**. C'est l'Assemblée des révolutionnaires qui a pris le pouvoir. Le roi Louis XVI y participe cependant toujours et a le pouvoir de faire appliquer les lois votées par cette Assemblée, mais cela ne le satisfait pas. Il n'hésite pas à opposer son droit de **veto** à chaque nouvelle loi proposée, ce qui agace fortement le peuple et les révolutionnaires.

Au printemps 1792, la guerre est déclarée entre la France et les pays voisins : l'Autriche, **la Prusse** et la Hongrie. Les révolutionnaires souhaitent **exporter** leurs idées de liberté à travers l'Europe. Le roi, qui a accepté cette guerre, espère secrètement la défaite des armées françaises afin de reprendre sa place sur le trône, avec l'aide des armées étrangères.

Dès l'été, la France est envahie par les armées prussiennes et autrichiennes. Le 20 septembre 1792, à Valmy, les Français remportent une bataille contre les prussiens, au chant de La Marseillaise et des «Vive la nation ! Vive la France !». La Monarchie est **abolie** et la République proclamée. Les armées révolutionnaires remportent une nouvelle victoire à Jemmapes quelques semaines plus tard, en Belgique (qui appartenait à l'Autriche à l'époque). Les voilà installées en Belgique, ce qui fâche de nouveaux voisins : l'Angleterre et l'Espagne rejoignent la Prusse, la Hongrie et l'Autriche, et forme une **coalition** contre la France. Sur tous les champs de bataille résonne le son de La Marseillaise et autres chants **patriotiques**.

1. Cherche la définition des mots soulignés dans le texte.

pouvoir « absolu » :

veto :

Prusse :

exporter :

aboli(e) :

coalition :

patriotique :

2. Réponds aux questions en t'aidant du texte.

a. Que souhaite le roi Louis XVI en faisant la guerre aux pays voisins ?

.....

b. Qu'est-ce qui donne du courage aux soldats pendant les batailles ?

.....

c. Qui a le pouvoir en France en 1792 ?

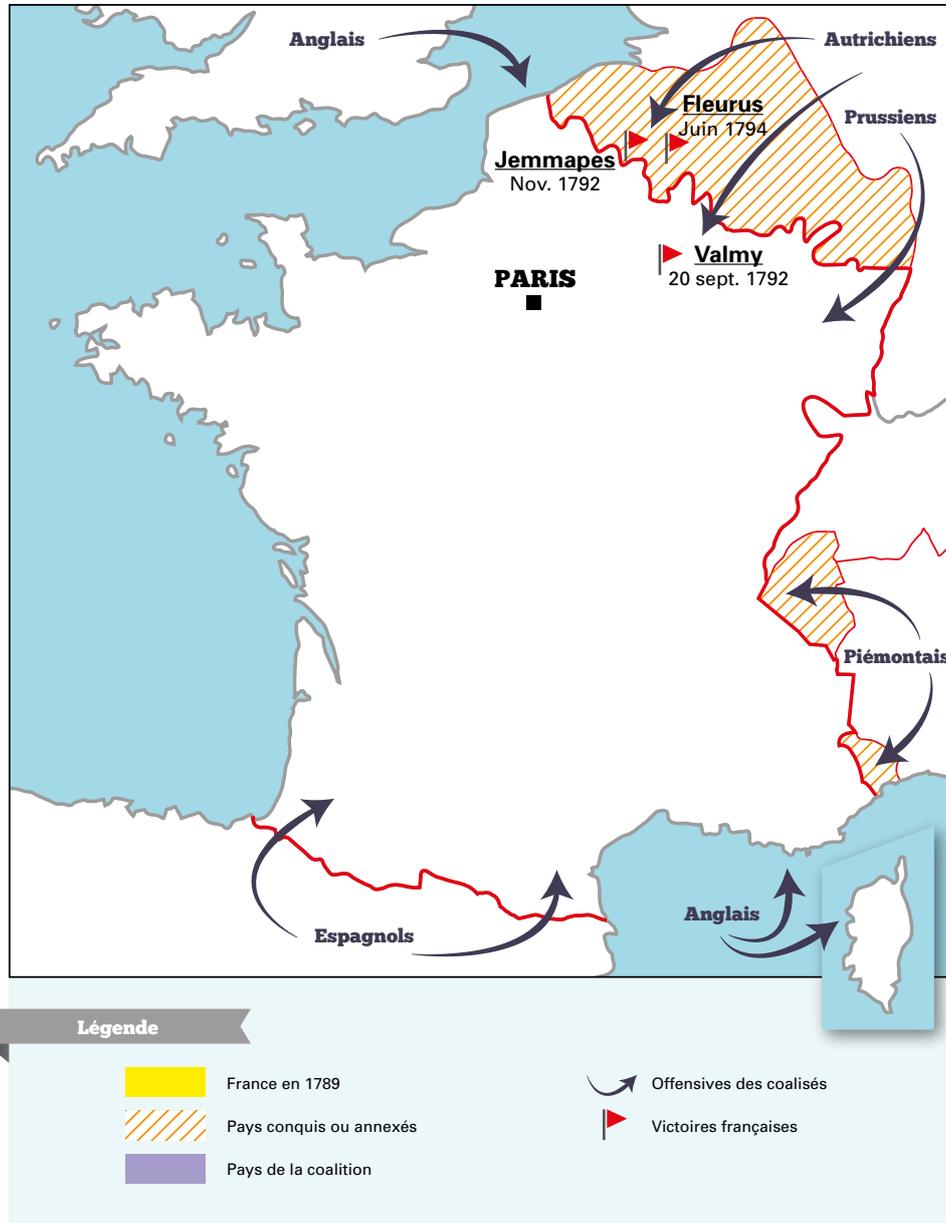
.....

d. Qu'est-ce que les révolutionnaires souhaitent apporter aux pays voisins ?

.....

3. Complète la carte en respectant la légende puis réponds aux questions en t'en aidant.

La France en 1792



a. Ecris le nom de 4 pays en guerre contre la France en 1792.

.....

.....

b. Donne le nom et la date de 3 victoires des Français.

.....

.....

c. Comment appelle-t-on les pays en guerre contre la France ?

.....

.....



LA FRANCE SOUS LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Lis attentivement le texte ci-dessous puis réponds aux questions.

1792

Depuis 1791, le roi n'a plus le pouvoir **absolu**. C'est l'Assemblée des révolutionnaires qui a pris le pouvoir. Le roi Louis XVI y participe cependant toujours et a le pouvoir de faire appliquer les lois votées par cette Assemblée, mais cela ne le satisfait pas. Il n'hésite pas à opposer son droit de **veto** à chaque nouvelle loi proposée, ce qui agace fortement le peuple et les révolutionnaires.

Au printemps 1792, la guerre est déclarée entre la France et les pays voisins : l'Autriche, **la Prusse** et la Hongrie. Les révolutionnaires souhaitent **exporter** leurs idées de liberté à travers l'Europe. Le roi, qui a accepté cette guerre, espère secrètement la défaite des armées françaises afin de reprendre sa place sur le trône, avec l'aide des armées étrangères.

Dès l'été, la France est envahie par les armées prussiennes et autrichiennes. Le 20 septembre 1792, à Valmy, les Français remportent une bataille contre les prussiens, au chant de La Marseillaise et des « Vive la nation ! Vive la France ! ». La Monarchie est **abolie** et la République proclamée. Les armées révolutionnaires remportent une nouvelle victoire à Jemmapes quelques semaines plus tard, en Belgique (qui appartenait à l'Autriche à l'époque). Les voilà installées en Belgique, ce qui fâche de nouveaux voisins : l'Angleterre et l'Espagne rejoignent la Prusse, la Hongrie et l'Autriche, et forme une **coalition** contre la France. Sur tous les champs de bataille résonne le son de La Marseillaise et autres chants **patriotiques**.

1. Cherche la définition des mots soulignés dans le texte.

pouvoir « absolu » : pouvoir qui ne connaît aucune limite ; le roi pouvait faire tout ce qu'il voulait, comme il le voulait.

veto : opposition à des décisions ; le roi empêchait l'Assemblée de créer des lois en posant son droit de veto.

Prusse : ancien territoire, inclus à l'Empire germanique (ou allemand).

exporter : apporter à l'extérieur d'un pays, des marchandises ou des idées, comme ici.

aboli(e) : supprimée, annulée ; la Monarchie n'existe plus en France à partir de 1792.

coalition : alliance militaire et politique de plusieurs pays contre un seul et même pays.

patriotique : qui exprime l'amour de la patrie, du pays dans lequel on vit.

2. Réponds aux questions en t'aidant du texte.

a. Que souhaite le roi Louis XVI en faisant la guerre aux pays voisins ?

Le roi Louis XVI espère que les armées révolutionnaires françaises vont perdre la guerre contre les pays coalisés contre elle. Il déclare donc la guerre en espérant très vite la perdre pour récupérer son trône et son pouvoir.

b. Qu'est-ce qui donne du courage aux soldats pendant les batailles ?

La Marseillaise et autres chants patriotiques donnent du courage aux soldats révolutionnaires français.

c. Qui a le pouvoir en France en 1792 ?

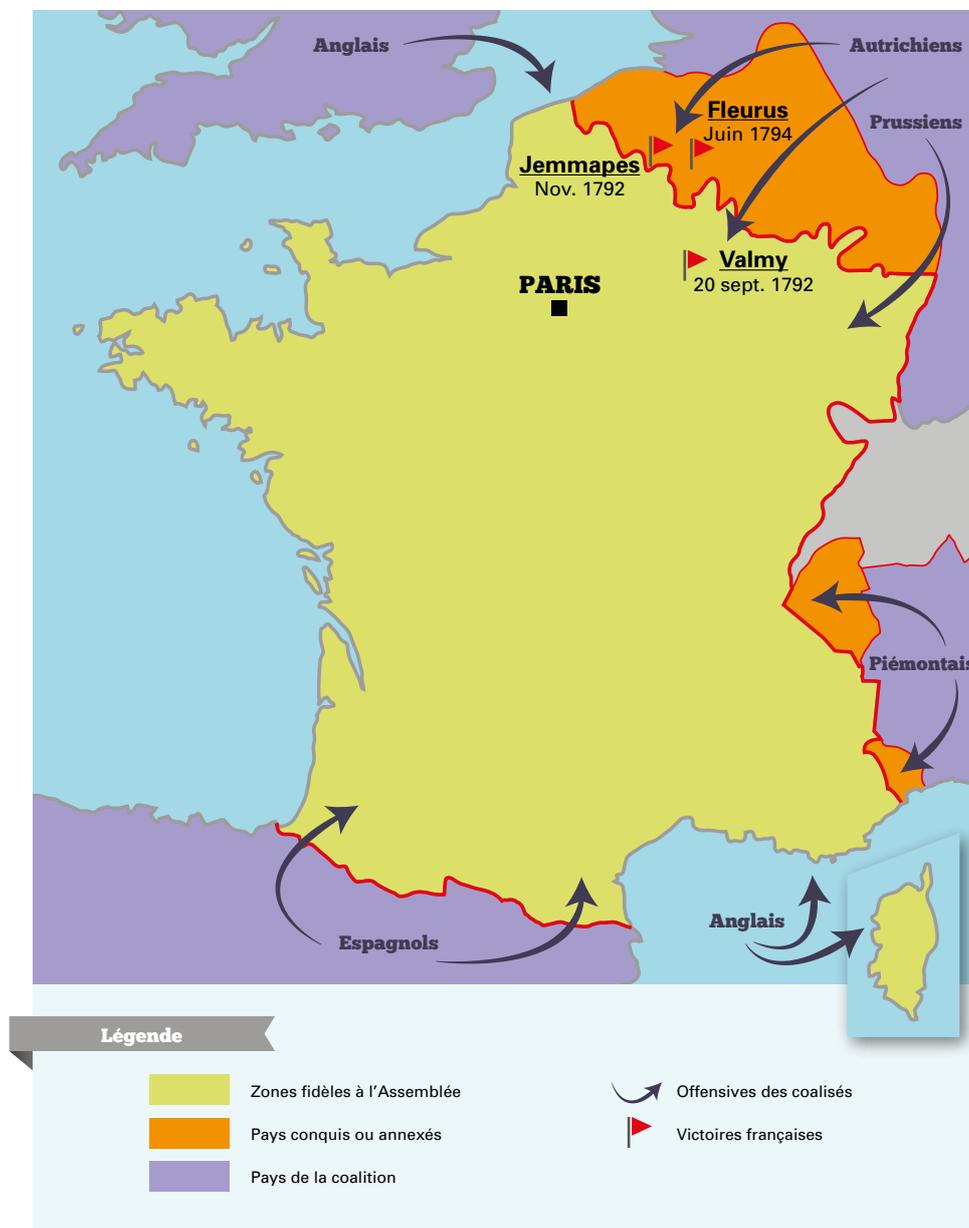
C'est un groupe de révolutionnaires qui a pris le pouvoir en 1792 : ils se nomment « l'Assemblée ».

d. Qu'est-ce que les révolutionnaires souhaitent apporter aux pays voisins ?

Les révolutionnaires espèrent apporter leurs idées de liberté et la république aux autres pays européens, qui vivent aussi sous une Monarchie plus ou moins autoritaire.

3. Complète la carte en respectant la légende puis réponds aux questions en t'en aidant.

La France en 1792



a. Ecris le nom de 4 pays en guerre contre la France en 1792.

4 parmi ces pays-là : l'Espagne – le Piémont – l'Angleterre – l'Autriche – la Prusse

b. Donne le nom et la date de 3 victoires des Français.

Jemmapes (nov 1792) – Fleurus (juin 1794) – Valmy (20 sept 1792)

c. Comment appelle-t-on les pays en guerre contre la France ?

On les appelle les coalisés. Ce sont les pays de la coalition.



LES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Activité en lien avec l'enseignement moral et civique

RÉFÉRENCE AUX PROGRAMMES DE 2015

- **DOMAINE : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (EMC)**

-La sensibilité : soi et les autres

- **OBJECTIFS DE FORMATION :**

3. Se sentir membre d'une collectivité.

<p>3/a - Comprendre le sens des symboles de la République.</p>	<p>Valeurs et symboles de la République française et de l'Union européenne.</p>	<p>Les représentations artistiques des symboles de la République</p>
<p>3/b - Coopérer.</p>	<p>Savoir travailler en respectant les règles de la coopération.</p>	

Eduscol

A l'école élémentaire, l'enseignement moral et civique, [...] permet [...] d'aborder les valeurs et les symboles de la République, le respect de l'intégrité de la personne humaine, l'importance de la règle et du droit, le refus des discriminations de toute nature et les enjeux de la solidarité nationale.

ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCES POUR L'ENSEIGNANT-E

Les symboles de la République sont inscrits dans l'article 2 de la Constitution française de 1958.

« **Article II :**

La langue de la République est le français.

L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge.

L'hymne national est La « Marseillaise ».

La devise de la République est « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.

Il existe aussi d'autres symboles de la République qui ne sont pas inscrits dans la Constitution mais qui sont très connus :

-Marianne et le coq.

OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ

-Rappeler les symboles de la France et leur signification

-Faire des recherches, travailler en groupe et réaliser une affiche pour présenter chacun de ces symboles



Cette activité pourra être subdivisée en plusieurs séances : recherche des élèves et réalisation de l'affiche, mise en commun du travail des élèves (en une ou deux séances), institutionnalisation des savoirs.

Étapes - timing	Modalité – matériel	Tâche des élèves - Consigne
<p>Étape 1 Mise en route remobiliser les connaissances des élèves</p> <p>5 à 10 minutes</p>	<p>ORAL COLLECTIF</p>	<p>a) Énoncer aux élèves les enjeux de la séance : « Vous connaissez certains symboles de la France, mais peut-être pas leur signification. Vous allez donc faire des recherches et réaliser un court exposé sur chacun des symboles de la république. » Demander aux élèves d'énumérer les symboles de la République française qu'ils connaissent et les noter au tableau.</p> <p>b) Si les élèves peinent à trouver les 6 symboles sur lesquels ils vont travailler, proposer des devinettes qui les aideront, sinon passer à l'étape 2. La langue : « C'est en la parlant que les Français peuvent se comprendre. » Le drapeau : « On l'accroche sur le fronton de toutes les écoles. » L'hymne national : « Il est joué lorsqu'un sportif remporte la médaille d'or aux jeux Olympiques. » La devise : « Ces mots sont écrits sur le fronton de toutes les mairies. » Marianne : « On peut la voir sur tous les timbres. » Le coq : « Petit animal de la basse cour parfois dessiné sur les maillots des joueurs de football. »</p>
<p>Étape 2 Mise au travail Synthétiser des informations en vue de réaliser un exposé</p> <p>30 à 45 minutes (proposer plusieurs séances au besoin)</p>	<p>TRAVAIL DE GROUPE</p> <p>Support : les documents annexes, le manuel des élèves, internet, des livres de la bibliothèque de l'école, de la classe...</p> <p>Matériel : des feuilles blanches format raisin et des feutres.</p>	<p>a) Répartir les élèves par groupes.</p> <p> <i>L'enseignant-e peut décider de la répartition des élèves dans les groupes. En effet, certaines annexes sont plus simples à lire (annexe 4) et à comprendre que d'autres (annexe 2).</i></p> <p>b) Répartir les rôles dans chaque groupe : un élève rapporteur, un élève secrétaire...</p> <p>c) Énoncer la consigne : « Par groupes, et à partir des documents que je vais vous distribuer et/ou à partir de votre manuel, d'internet, de livres... vous allez réaliser une affiche qui vous servira de support pour un court exposé. Chaque groupe devra expliquer à la classe la signification du symbole sur lequel il aura travaillé, ainsi que son origine historique. »</p> <p>d) Distribuer les documents puis lancer les élèves dans leur lecture, la recherche d'autres documents, le tri des informations, la sélection des éléments qui seront gardés pour l'exposé et la réalisation de l'affiche, support de l'exposé.</p> <p>e) Clore l'étape lorsque tous les groupes ont réalisé une affiche en vue de l'exposé (étape 3).</p>
<p>Étape 3 Mise en commun</p> <p>30 à 60 minutes (proposer plusieurs séances au besoin)</p>	<p>ORAL COLLECTIF</p> <p>Support : les affiches réalisées par les groupes.</p>	<p>a) Demander aux élèves de rappeler l'objectif de la séance : Réaliser un court exposé sur chacun des symboles de la république française.</p> <p>b) Enoncer la consigne de mise en commun : « Chaque groupe va présenter synthétiquement à la classe ce qu'il a appris sur le symbole qu'il avait à travailler. Chaque rapporteur-trice du groupe devra se servir de son affiche sans la lire intégralement. »</p>

Étape 4
Institutionnalisation
Synthétiser les connaissances abordées

15 à 20 minutes

**ORAL COLLECTIF +
ECRIT INDIVIDUEL**

a) Interroger les élèves :

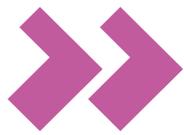
« *Que pouvons-nous retenir de ce travail ?* »

Les élèves formulent ce qu'ils ont appris et ce qui leur semble important à retenir.



La trace écrite est à constituer avec les élèves afin qu'elle soit plus facile à retenir et surtout conforme à ce que les élèves auront réellement appris.

b) Réaliser à l'oral une trace écrite collective, puis inviter les élèves à la recopier dans leur cahier-mémoire.



LA DEVISE «LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ»

D'OÙ VIENT-ELLE ?

La devise de la France nous vient de la Révolution française de 1789. Souvent remise en cause, elle finit par s'imposer sous la III^{ème} République (dans les années 1880). Elle est inscrite dans la constitution de 1958 et fait aujourd'hui partie de notre patrimoine national.

CONSTITUTION DE DE LA VÈME RÉPUBLIQUE, 1958

Art. 2 - La France est une République Indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances.

La langue de la République est le français. (Modification apportée par la loi constitutionnelle du 26 juin 1992)

L'emblème national est le drapeau tricolore : **bleu, blanc, rouge.**

L'hymne national est La Marseillaise.

La devise de la République est « **Liberté, Égalité, Fraternité** ».



UN PEU D'HISTOIRE

Au XVIII^{ème} siècle, appelé le siècle des Lumières, on parle volontiers de liberté et d'égalité. Lors de la Révolution de 1789, ces principes sont réaffirmés, mais la notion de fraternité arrive un peu plus tard. Le premier à l'avoir formulée est Maximilien de Robespierre en 1790.

À partir de 1793, les Parisiens, rapidement imités par les habitants des autres villes, peignent sur la façade de leurs maisons les mots suivants la devise des révolutionnaires : « unité, indivisibilité de la République; liberté égalité ou la mort » mais la dernière partie est vite effacée, car trop violente.

Comme beaucoup de symboles révolutionnaires, la devise est oubliée sous Napoléon. Elle réapparaît sous la forme « Liberté, Égalité, Fraternité » lors de la Révolution de 1848, et est inscrite dans la Constitution de 1848. Elle est alors définie comme un « principe » de la II^{ème} République.

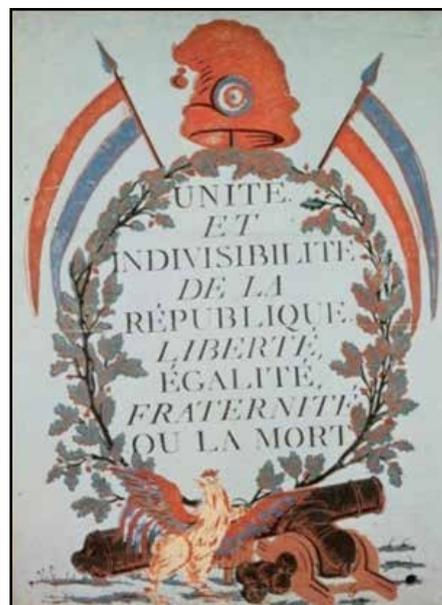
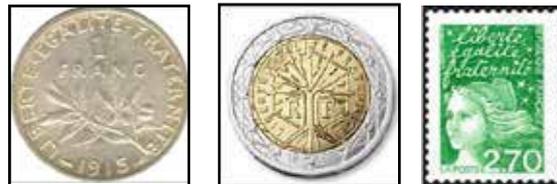
Inscrite sur le fronton des bâtiments publics à l'occasion de la célébration du 14 juillet 1880, cette devise figure dans les Constitutions de 1946 et 1958 (IV^{ème} et V^{ème} Républiques) et fait aujourd'hui partie des symboles de la République française.

LE SAVAIS-TU ?

Après la proclamation de la République le 22 septembre 1792, les révolutionnaires adoptent la devise : « Unité, indivisibilité de la République, Liberté, Égalité, Fraternité ou la mort ». En 1848, la France républicaine adopte définitivement la devise Liberté, Égalité, Fraternité.

OÙ PEUT-ON LA VOIR ?

Cette devise figure sur la plupart des monuments publics (mairies et écoles publiques) et sur les papiers officiels provenant de l'État. On la trouve également sur les timbres, les pièces de monnaie et les documents administratifs.



ET AUJOURD'HUI ?

La fraternité est fondée sur l'idée de la dignité humaine.

De nos jours, c'est sur la notion de fraternité que reposent la sécurité sociale, les pensions de retraite, l'aide sociale aux handicapés, aux personnes âgées et aux plus démunis ; l'aide aux travailleurs sans emploi ; aide alimentaire aux plus démunis (Restos du coeur...) ; l'accueil d'exilés politiques ; les collectes de fonds en faveur d'organisations à but médical ou humanitaire (Médecins sans frontières, UNICEF...) ; action internationale (ONU...) ; la coopération avec le Tiers Monde, etc...



ET LA FRATERNITÉ DANS TOUT ÇA ?

La fraternité n'apparaît pas réellement dans la déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 : elle est pourtant ajoutée à la première devise de la France en 1793. Il s'agit d'une fraternité avec tous les autres peuples européens qui souffrent à cause des rois qui les envoient à la guerre.

En 1848, les républicains souhaitent que la Révolution profite aux plus défavorisés. Ils luttent pour imposer le droit au travail ou le devoir d'aider ceux qui sont défavorisés. Ils font inscrire dans la constitution de 1848 le principe de fraternité.

► «La République a pour principe, la Liberté, l'Égalité et la Fraternité » (article 4 du préambule de la Constitution de 1848)

► «**Les citoyens doivent concourir au bien être commun en s'entraidant fraternellement les uns les autres**» (article 4 du préambule)

► «La République doit par une **assistance fraternelle assurer l'existence des citoyens nécessiteux**, soit en leur procurant du travail dans les limites de ses ressources, soit en donnant, à défaut de la famille, des secours à ceux qui sont hors d'état de travailler». (article 8 du préambule).

Il s'agit bien de l'idée de solidarité entre les citoyens.

QU'EST-CE QUE ÇA VEUT DIRE LIBERTÉ, EGALITÉ, FRATERNITÉ ?

Les principes de la devise trouvent leur écho dans la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789. **La liberté et l'égalité des droits** sont deux grands principes de la Révolution de 1789. Elles figurent dès l'article 1 de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen. Cette Déclaration interdit notamment l'existence de privilèges, comme il en existait tant avant la Révolution.

Tu trouveras dans les articles ci-dessous la définition des notions de liberté et d'égalité.



DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN DE 1789

Les Représentants du Peuple Français, constitués en Assemblée Nationale [...] ont résolu d'exposer, dans une Déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'Homme [...]

Art. 1er. Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

Art. 2. Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'Homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression.

Art. 4. La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres Membres de la Société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la Loi.

Art. 5. La Loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la Société. Tout ce qui n'est pas défendu par la Loi ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas.

Art. 6. La Loi est l'expression de la volonté générale. [...] Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les Citoyens étant égaux à ses yeux sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents.

Art. 10. Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi.

Art. 11. La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi.

➔➔ MARIANNE

QUI EST MARIANNE ?

Marianne est une représentation figurée de la République française et de la France.



COMMENT EST-ELLE APPARUE ?

Sous la Révolution française de 1789, on commence à représenter la République, alors en construction, par une femme. Elle porte souvent un bonnet phrygien. Ce bonnet, qui était porté par les esclaves affranchis en Grèce et à Rome, sous l'Antiquité, représente un symbole de liberté. Il a été beaucoup porté par les révolutionnaires appelés « sans-culotte » pendant la Révolution.

EXISTE-T-IL UN MODÈLE OFFICIEL POUR MARIANNE ?

Il n'existe pas de modèle officiel de Marianne. Cependant, Marianne peut prendre le visage de femmes célèbres : Brigitte Bardot, Catherine Deneuve, Sophie Marceau ou encore Laëtitia Casta ont prêté leurs traits à la République.



LE SAVAIS-TU ?

L'origine du nom de « Marianne » n'est pas connue avec certitude. L'une des explications est qu'il s'agissait d'un prénom ou de la contraction de deux prénoms très répandus au XVIIIème siècle parmi les gens du peuple : « Marie-Anne » ou « Marie » et « Anne ». À partir de 1848, le prénom « Marianne » commence à être donné pour désigner la République. La République qui naît à ce moment-là se devait de porter un prénom du peuple !

OÙ PEUT-ON VOIR UN BUSTE DE MARIANNE ?

Sous la IIIème République, les statues et surtout les bustes de Marianne se multiplient, en particulier dans les mairies, puis dans les écoles et les bâtiments publics. Certaines statues montrent une femme plutôt révolutionnaire et engagée (elle porte alors le bonnet phrygien) ou plutôt sage : le bonnet phrygien est alors souvent remplacé par une couronne.

LE SAVAIS-TU ?

Depuis 1999, le gouvernement français a un logo : on y retrouve la Marianne, ainsi que la devise, et le drapeau tricolore. Ce logo est utilisé par l'ensemble des services de l'État sur les documents officiels.



Marianne figure aussi sur les timbre-poste et les pièces de monnaie.

QUI EST MARIANNE ?

Marianne est une représentation figurée de la République française et de la France. Elle a beaucoup inspiré les artistes.

DANS QUELLE OEUVRE CÉLÈBRE RETROUVE-T-ON LA FIGURE DE MARIANNE ?

Dans le tableau d'Eugène Delacroix la Liberté guidant le peuple. Peint en 1830 lors de la Révolution des Trois glorieuses (du 27 au 29 juillet), la liberté est représentée par une femme qui prend les traits de la Marianne révolutionnaire. Elle semble dire au peuple qui la suit qu'il est sur la voie de la liberté et les engage à se battre pour défendre cette liberté. Elle porte le bonnet phrygien (symbole de la liberté retrouvée des esclaves sous l'Antiquité) et le drapeau tricolore (symbole de la République française, né sous la Révolution de 1789).



LE SAVAIS-TU ?

On trouve des représentations de Marianne à Paris sur la place de la Nation, et sur la place de la République.

PLACE DE LA RÉPUBLIQUE, PARIS

Après le retour de la République en 1878, un concours est organisé pour installer un monument en son honneur : les frères Morice remportent ce concours. Leur monument est constitué d'une statue colossale de Marianne en bronze de 9.5 mètres de haut sur un soubassement en pierre de 15 mètres de haut où sont assises des figures de la Liberté, de l'Égalité et de la Fraternité.



PLACE DE LA NATION, PARIS

Debout sur un char tiré par deux lions, la République ou Marianne porte le bonnet phrygien. Elle marche sur un globe terrestre, pour montrer le caractère universel de la République.



➔ LE COQ

D'OÙ VIENT CE SYMBOLE ?

Il est très vieux et remonte à l'Antiquité. Le mot latin « gallus » signifie à la fois coq et gaulois. Le coq devient le symbole de la Gaule et des Gaulois quand les Romains conquièrent la Gaule.

Un peu oublié au Moyen-âge, il réapparaît à la Révolution française de 1789, puis sous la IIIe République (fin du 19e siècle).



OÙ LE TROUVE-T-ON ?

En 1830, le roi républicain Louis Philippe fait figurer le coq sur les drapeaux français et les boutons d'uniformes.

En 1899, on frappe des pièces d'or à son image.

On peut le voir sur des statues.

Un coq surmonte une grille du palais de l'Élysée (demeure du président de la République).



OÙ LE TROUVE-T-ON ENCORE ?

Il est l'emblème des sportifs, comme on peut le voir sur le maillot de l'équipe nationale de football. Il a même donné son nom à une marque d'équipement de sport (le coq sportif).

LE SAVAIS-TU ?

Symbole sous la révolution, le coq est néanmoins refusé par Napoléon Bonaparte (empereur des Français) dans les années 1800 car : « le coq n'a point de force, il ne peut être l'image d'un empire tel que la France ».

Napoléon lui préféra l'aigle.



UN SYMBOLE PARFOIS NÉGATIF

Aux yeux des autres pays, le coq représente parfois aussi le caractère prétentieux des Français.

Cela a d'ailleurs apporté plusieurs expressions à la langue française :

- « faire le coq » (se pavaner, se vanter)
- « être le coq du village » (être apprécié des femmes)
- « être fier comme un coq »...



LE DRAPEAU

POURQUOI CES TROIS COULEURS ?

Au moment de la Révolution française, en 1789, on a associé le blanc (couleur du roi et de la Monarchie) avec le bleu et le rouge (couleurs de la ville de Paris).

UN DRAPEAU REMIS EN QUESTION PLUSIEURS FOIS AU COURS DE L'HISTOIRE

Notre drapeau tricolore a été plusieurs fois menacé de disparition.

De 1814 à 1830, avec le retour de la Monarchie pendant la Restauration, le drapeau tricolore est abandonné au profit du drapeau blanc. C'est le roi Louis Philippe qui, reprenant le drapeau tricolore en 1830, proclame : « La nation reprend ses couleurs ». Il y fait même ajouter le coq gaulois.

En 1848, après une autre révolution, beaucoup de français auraient préféré un drapeau rouge qui symbolisait le sang des ouvriers.

Il est cependant défendu par Lamartine, célèbre auteur et homme politique, avec ces mots :

« ...le drapeau tricolore a fait le tour du monde, avec le nom, la gloire et la liberté de la patrie. [...] Si vous m'enlevez le drapeau tricolore, sachez-le bien, vous enlevez la moitié de la force extérieure de la France, car l'Europe ne connaît que le drapeau de ses défaites et de nos victoires dans le drapeau de la République et de l'Empire. »

OÙ PEUT-ON VOIR NOTRE DRAPEAU TRICOLE ?

Le drapeau tricolore est visible sur tous les bâtiments publics (mairies, écoles, tribunaux, hôpitaux publics...). On le voit également lors de toutes les compétitions sportives internationales (JO, championnats d'Europe, du monde...) et il se lève au son de La Marseillaise quand un athlète remporte la première place ou la médaille d'or.

Enfin, il est accroché dans toutes les villes lors de cérémonies telles que le 11 novembre ou le 8 mai (armistice des deux guerres mondiales), ou encore le jour de la fête nationale (14 juillet).



UN PEU D'HISTOIRE

On ne sait pas exactement comment est né notre drapeau tricolore mais de nombreuses sources nous permettent d'en connaître un peu plus sur ses origines. Quelques jours après le 14 juillet 1789, La Fayette oblige Louis XVI à porter une cocarde tricolore, en signe de « l'alliance auguste et éternelle entre le monarque et le peuple ». La cocarde se répand très rapidement dans les rues de Paris où de nombreux français l'accrochent à leur vêtement. Elle devient un symbole du patriotisme. Ces trois couleurs montrent l'association de la France d'avant la Révolution et celle d'après. Le drapeau tricolore prend sa forme actuelle le 15 février 1794 lorsque la Convention nationale décrète qu'il sera formé des trois couleurs nationales, disposées en bandes verticales, avec le bleu à gauche, le blanc au milieu et le rouge à droite. La légende veut que ce soit le peintre Louis David qui ait choisi l'ordre des couleurs.

LE SAVAIS-TU ?

Au départ, le drapeau tricolore n'était pas celui que nous connaissons : en 1790, il est rouge près de la hampe, bleu à l'extérieur et blanc au centre ; cette bande étant alors plus large que les autres. Les bandes ne sont pas toujours alignées à la verticale. Cependant, le sens vertical des couleurs s'impose pourtant car le drapeau néerlandais aux couleurs rouge, blanc, bleu disposées à l'horizontal flotte sur toutes les mers depuis longtemps déjà.



LE SAVAIS-TU ?

Avant la Révolution, les Rois de France avaient un drapeau avec des fleurs de lys comme emblème.

LE SAVAIS-TU ?

Le drapeau tricolore est le seul emblème de la France inscrit dans l'article 2 de la constitution de 1958.

Article II de la Constitution :

La langue de la République est le français. L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge.

L'hymne national est La « Marseillaise ». La devise de la République est « Liberté, Égalité, Fraternité ». Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.



LES CÉRÉMONIES ET LA MARSEILLAISE

Activité en lien avec l'enseignement moral et civique

RÉFÉRENCE AUX PROGRAMMES DE 2015

• DOMAINE : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

L'EMC doit transmettre un socle de valeurs communes : la dignité, la liberté, l'égalité, la solidarité, la laïcité, l'esprit de justice, le respect de la personne, l'égalité entre les femmes et les hommes, la tolérance et l'absence de toute forme de discrimination. Il doit développer le sens moral et l'esprit critique et permettre à l'élève d'apprendre à adopter un comportement réfléchi. Il prépare à l'exercice de la citoyenneté et sensibilise à la responsabilité individuelle et collective.

ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCES POUR L'ENSEIGNANT-E

• ÉLÉMENTS D'HISTOIRE

Au cours de son histoire, La Marseillaise a connu des moments de gloire et d'autres moments où elle a été interdite. Entre la Révolution française de 1789 et son officialisation en 1879, La Marseillaise est réapparue dans toutes les périodes troublées : la Révolution des Trois Glorieuses en 1830, celle de 1848, la Commune de Paris en 1870, les deux guerres mondiales. La Marseillaise résonne de tous côtés le 25 août 1944, lors de la libération de Paris. Le message qu'elle porte semble universel : c'est celui de la Liberté à préserver ou à conquérir.

La Marseillaise est l'hymne de la France : il est présent lors des cérémonies officielles.

OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ

- Comprendre en quelles occasions habituelles La Marseillaise est chantée ou jouée
- Comprendre les circonstances exceptionnelles dans lesquelles on peut l'entendre

MISE EN ŒUVRE DE L'ACTIVITÉ

Étapes - timing	Modalité – matériel	Tâche des élèves - Consigne
Étape 1 Enjeux de la séance	ORAL COLLECTIF	Énoncer les enjeux de la séance aux élèves : « Nous allons essayer de comprendre à quels moments La Marseillaise est jouée ou chantée. »
Étape 2 Mise en route 5 à 10 minutes	ORAL COLLECTIF	Demander aux élèves : « A quels moments avez-vous déjà entendu La Marseillaise ? » Prendre note de leurs réponses au tableau.

R° Il est probable que les élèves penseront à l'ouverture des matches de football de l'équipe nationale de France.

<p>Étape 3 Mise au travail Ecoute</p> <p>30 minutes</p>	<p>INDIVIDUEL ÉCRIT</p> <p>Support : Vidéos</p>	<p>a) Donner la consigne aux élèves : « Je vais vous montrer des vidéos. Vous devrez écrire des mots-clés sur votre cahier de brouillon, pour décrire les moments, les scènes pendant lesquels retentit La Marseillaise. Nous travaillerons ensuite à partir de ces mots-clés. »</p> <p>b) Montrer les 5 vidéos les unes à la suite des autres. Laisser un court temps après chaque visionnage pour permettre aux élèves de finir de noter leurs idées.</p> <p> Numéroté distinctement les vidéos, pour faciliter le travail à l'étape 4.</p>
<p>Étape 4 Mise en commun</p> <p>15 minutes</p>	<p>ORAL COLLECTIF</p>	<p>a) Proposer aux élèves d'interagir pour partager leurs mots-clés, chaque élève enrichissant le travail des autres.</p> <p>b) Guider les élèves afin qu'ils repèrent et qualifient dans quels types d'occasion on peut entendre La Marseillaise.</p> <p>c) Proposer collectivement un classement en explicitant les critères de classements.</p> <p><u>Exemple de classement :</u></p> <p>Cérémonies d'ouverture : match de football de l'équipe nationale... Pas de vidéo proposée dans la sélection, car élément supposé connu des élèves. Cérémonies de récompense : médailles aux JO, compétitions sportives internationales... Cérémonies de festivités : bicentenaire de la Révolution, fête du 14 juillet... Cérémonies de commémoration : 11 novembre... Cérémonies d'hommage : à l'opéra de New York, après les attentats qui ont touché Paris en novembre 2015...</p> <p><u>Autre classement possible :</u></p> <p>Festivités : médailles aux JO, compétitions sportives internationales... bicentenaire de la Révolution, fête du 14 juillet... match de football de l'équipe nationale... Commémoration et hommages : 11 novembre... hommage de l'opéra de New York après les attentats...</p>
<p>Étape 5 Synthèse</p> <p>5 minutes</p>	<p>ORAL COLLECTIF</p>	<p>Conclure avec les élèves : « Que pouvons-nous retenir de ce travail ? »</p> <p>Le classement dégagé et les exemples retenus peuvent être copiés dans le cahier-mémoire de l'élève.</p>



LES DIFFÉRENTES VERSIONS DE LA MARSEILLAISE

Activité en lien avec le français, l'éducation musicale et l'EMC

RÉFÉRENCE AUX PROGRAMMES DE 2015

• DOMAINE : FRANÇAIS

-Langage oral

Les élèves apprennent à utiliser le langage oral pour présenter de façon claire et ordonnée des explications, des informations ou un point de vue, interagir de façon efficace et maîtrisée dans un débat avec leurs pairs, affiner leur pensée en recherchant des idées ou des formulations pour préparer un écrit ou une intervention orale.

Attendus de fin de cycle

Réaliser une courte présentation orale en prenant appui sur des notes [...]

Interagir de façon constructive avec d'autres élèves dans un groupe pour confronter des réactions ou des points de vue.

• DOMAINE : ÉDUCATION MUSICALE

Par le travail de la perception, celui de l'écoute de la musique, les élèves [...] apprennent à identifier des relations, des ressemblances et des différences entre plusieurs œuvres ;

• DOMAINE : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

-La sensibilité : soi et les autres

Objectifs de formation

1. Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments.
2. S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie.
3. Se sentir membre d'une collectivité.

Connaissances, capacités et attitudes visées

1/a - Partager et réguler des émotions, des sentiments dans des situations et à propos d'objets diversifiés : textes littéraires, œuvres d'art, documents d'actualité, débats portant sur la vie de la classe.

3/a - Comprendre le sens des symboles de la République.

Objets d'enseignement

-Diversité des expressions des sentiments et des émotions dans différentes œuvres (textes, œuvres musicales, plastiques...).

-Maîtrise des règles de la communication.

-Valeurs et symboles de la République française et de l'Union européenne.

Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement

-Les différentes interprétations de La Marseillaise (éducation musicale).

-Les représentations artistiques des symboles de la République.

ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCES POUR L'ENSEIGNANT-E

• VERSION 0 : LA MARSEILLAISE DE LA GARDE RÉPUBLICAINE, ARRANGEMENT OFFICIEL DE L'HYMNE NATIONAL

Orchestration : orchestre d'harmonie (bois, cuivres et percussions), non chantée.

Pourquoi cette version est-elle célèbre ? Qu'a-t-elle de particulier ?

Pierre Dupont (1888-1969), chef de la Garde républicaine, a arrangé la version officielle de 1887. C'est cette version qui est jouée aujourd'hui lors des cérémonies officielles.

• VERSION 1 : *AUX ARMES ET CÆTERA* DE SERGE GAINSBORG (1979)

Orchestration : chant – reggae

Pourquoi cette version est-elle célèbre ? Qu'a-t-elle de particulier ?

La réécriture minimaliste d'une partie du texte (le refrain devient « aux armes et cætera »), le genre reggae (nouveau en France à cette époque), et le fait de s'être autorisé à transformer l'hymne national ont suscité une grande polémique en France.

Ce qui est gardé de la version originale : une partie du texte (couplet I + moitié du VI + moitié du couplet dit « des enfants ») et l'air du début du refrain : « Aux armes ».

Couplet I

Allons ! Enfants de la Patrie !
Le jour de gloire est arrivé !
Contre nous de la tyrannie,
L'étendard sanglant est levé !

Refrain

Aux armes et cætera (x4)

Entendez-vous dans les campagnes
Mugir ces féroces soldats ?
Ils viennent jusque dans vos bras
Égorger vos fils, vos compagnes

Couplet VI

Amour sacré de la Patrie
Conduis, soutiens nos bras vengeurs !
Liberté ! Liberté chérie,
Combats avec tes défenseurs !

Couplet des enfants

Nous entrerons dans la carrière,
Quand nos aînés n'y seront plus ;
Nous y trouverons leur poussière
Et la trace de leurs vertus

• VERSION 2 : *A TOUS LES ENFANTS DE LA TERRE* DE GRAEME ALLWRIGHT (2005)

Orchestration : piano – voix

Pourquoi cette version est-elle célèbre ? Qu'a-t-elle de particulier ?

L'auteur a transformé intégralement les paroles de La Marseillaise, qu'il appelle « chant de guerre », pour en faire un chant de paix. Chanteur engagé pour la non-violence, il est l'auteur de nombreuses adaptations en français de chansons de Bob Dylan ou Leonard Cohen notamment (le morceau « petit garçon » est très connu et beaucoup chanté dans les écoles).

Ce qui est gardé de la version originale : l'air est identique à celui de la version originale.

Paroles de La Marseillaise de Graeme Allwright

Pour tous les enfants de la terre
Chantons amour et liberté.
Contre toutes les haines et les guerres
L'étendard d'espoir est levé
L'étendard de justice et de paix

Rassemblons nos forces, notre courage
Pour vaincre la misère et la peur
Que règnent au fond de nos cœurs
L'amitié la joie et le partage

{Refrain}

La flamme qui nous éclaire
Traverse les frontières
Partons, partons, amis, solidaires
Marchons vers la lumière

• VERSION 3 : *ECHOES OF FRANCE* DE DJANGO REINHARDT ET DE STÉPHANE GRAPPELLI (1946)

Orchestration : instrumentale – jazz manouche

Pourquoi cette version est-elle célèbre ? Qu'a-t-elle de particulier ?

Maître incontesté du genre musical « jazz manouche », le guitariste Django Reinhardt retrouve son ami violoniste Stéphane Grappelli après la guerre de 1939-1945. Ensemble, ils improvisent cette version de La Marseillaise. C'est un standard du jazz.

Ce qui est gardé de la version originale :

Le début du morceau ressemble beaucoup à la version originale.

Le morceau peut être découpé en 4 parties.

La première : le violoniste joue le thème de La Marseillaise (1^{er} couplet) tel qu'on le connaît, sur un tempo lent ;

La deuxième : le violoniste interprète librement un couplet et un refrain, sur un tempo plus rapide. La Marseillaise est facilement reconnaissable, même si le musicien fait quelques variations de notes par rapport à la mélodie originale ;

La troisième : le guitariste improvise sur le thème (« en chorus »).

La quatrième : le violoniste improvise à son tour.

• VERSION 4 : *HYMNEN RÉGION 1 LA MARSEILLAISE* DE KARLHEINZ STOCKHAUSEN (1967)

Orchestration : instrumentale – musique concrète

Qu'est-ce que cette version a de particulier ?

Genre musical né dans les années 40, la musique concrète ou électroacoustique utilise des sons issus de diverses sources (des bribes d'hymnes, des conversations, des bribes de mélodies) pour les enchevêtrer.

Ce qui est gardé de la version originale : le thème de La Marseillaise est reconnaissable en partie, surtout au début du morceau.

• VERSION 5 : *LA MARSEILLAISE* VERSION DE BERLIOZ (1830)

Orchestration : solistes, chœurs et orchestre.

Qu'est-ce que cette version a de particulier ?

Il s'agit d'un arrangement qui est longtemps resté la version officielle de La Marseillaise. Cette version offre une Marseillaise très mélodieuse, moins « marche militaire » que la version de la Garde Républicaine. De plus, elle propose une grande variété dans sa composition : parties instrumentales, parties chantées (par des groupes d'hommes ou de femmes, ou les deux), parties a capella, etc...

Ce qui est gardé de la version originale : la mélodie.

Ce qui est différent : la version est chantée. Le refrain est « marchez, marchez » lorsque le soliste chante. Le chœur reprend, lui, « marchons, marchons ». Le tempo est un peu plus rapide.

• VERSION 6 : *LA MARSEILLAISE* VERSION RAP (2011)

Orchestration : musique de Keny Arkana

Qu'est-ce que cette version a de particulier ?

Version rap.

Ce qui est gardé de la version originale : la mélodie.

Ce qui est différent : la mélodie que l'on ne reconnaît qu'au tout début (« aux armes citoyens, formez vos bataillons »), le nombre de répétitions du refrain, l'ordre des deux derniers couplets par rapport au texte de Rouget de Lisle.

• VERSION 7 : *LA MARSEILL'HOUSE* DE P.V. (2002)

Orchestration : house music (« French touch »)

Qu'est-ce que cette version a de particulier ?

Manuel Peskine – Jean-François Vigié ont créé cette version à la demande de l'État. Tous deux pianistes très renommés et férus de musiques électroniques, ils ont utilisé certaines paroles du texte original et en ont fait des « samples » (courts morceaux utilisés en boucle, qui se répètent). Le piano, en improvisation, s'ajoute au rythme très régulier de la musique.

Ce qui est gardé de la version originale : de courts morceaux chantés (« aux armes citoyens, formez vos bataillons ») ainsi que le début de la mélodie, sur le même air que dans la version originale.

Ce qui est différent : on ne retrouve pas la mélodie de La Marseillaise en entier.

OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ

- Prendre connaissance de différentes versions de La Marseillaise
- Enrichir la culture musicale des élèves

MISE EN ŒUVRE DE L'ACTIVITÉ

 Cette activité pourra s'appuyer sur d'autres supports que ceux proposés ici en fonction du souhait de l'enseignant-e.

Étapes - timing	Modalité – matériel	Tâche des élèves - Consigne
Étape 1 Enjeux de la séance	ORAL COLLECTIF	Énoncer aux élèves les enjeux de la séance : « Vous allez découvrir d'autres versions musicales de La Marseillaise et les comparer à la version officielle. »
Étape 2 Mise en route 5 minutes	ORAL COLLECTIF	a) Relever les connaissances des élèves : « Connaissez-vous des versions musicales de La Marseillaise ? » Si c'est le cas, prendre en note les propositions des élèves. b) Procéder à l'écoute de la version officielle de La Marseillaise (Version 0).
Étape 3 Mise au travail 20 minutes	TRAVAIL PAR GROUPE Support : Vidéos ou bandes sonores (annexes) Matériel : Cahier de brouillon	a) Donner la consigne : « Par groupe de 3 ou 4, vous allez écouter une version musicale de La Marseillaise. Vous relèverez au brouillon les ressemblances et les différences avec la version officielle, puis vous choisirez trois mots pour décrire votre version. » b) Répartir les élèves par groupes et nommer chaque groupe par une lettre de l'alphabet.  Il est envisageable de proposer cette activité dans la salle informatique, chaque groupe étant réuni autour d'un ordinateur et chaque élève étant muni d'un casque audio. c) Attribuer une version musicale différente à chaque groupe (version 1 à 6). d) Lancer le travail de groupe. L'enseignant-e se rend disponible pour étayer et répondre au besoin des groupes.

Étape 4
Mise en commun
Loto sonore

20 minutes

ORAL COLLECTIF

Support :
 Vidéos ou bandes sonores

a) Énoncer la consigne de mise en commun :

« Chaque groupe va donner les 3 mots qu'il a choisis pour décrire sa version musicale. Nous écouterons ensuite toutes les versions musicales et il faudra trouver quelle version correspond à quel groupe d'élèves. »

b) Inviter chaque groupe successivement à énoncer les trois mots qui définissent sa version musicale de La Marseillaise. Les noter au fur et à mesure au tableau en classant par groupe.

Groupe A	Groupe B	Groupe C	Groupe D	Groupe E	Groupe F
-					
-					
-					

c) Procéder à l'écoute d'une première version musicale. Laisser un instant aux élèves pour décider quel groupe a travaillé sur cette version. Procéder de la même manière pour toutes les versions musicales.

c) Valider les propositions des élèves en ajoutant quelques éléments historiques ou artistiques.

Groupe A	Groupe B	Groupe C	Groupe D	Groupe E	Groupe F
-					
-					
-					
Version	Version	Version	Version	Version	Version
...

Étape 5
Conclusion

5 minutes

ORAL COLLECTIF

Interroger les élèves :

« Qu'avons-nous découvert aujourd'hui ? »

Les élèves formulent ce qu'ils ont appris et ce qui leur semble important à retenir. Il sera possible de réaliser des fiches Histoire des arts, à ajouter au parcours d'Éducation Artistique et Culturel des élèves.



Titre de l'œuvre :

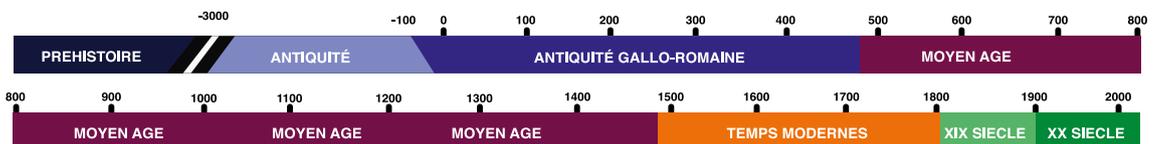
Date de création :

Artiste :

Domaine des arts :

Mes commentaires à propos de l'œuvre :

Mots clé :





Titre de l'œuvre : Aux armes et cætera

Date de création : 1979

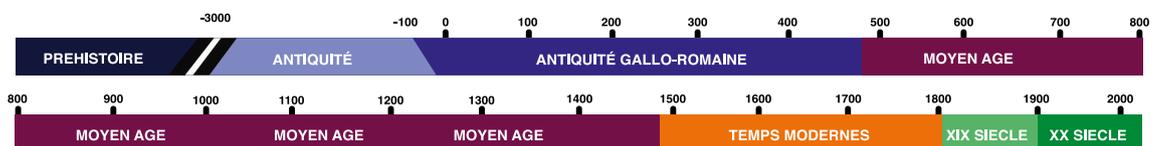
Artiste : Serge Gainsbourg

Domaine des arts : arts du son (musique et chanson)

Mes commentaires à propos de l'œuvre :

Mots clé :

parlé, reggae, provocateur.





À LA DÉCOUVERTE D'HYMNES NATIONAUX

Activité en lien avec le français et l'éducation musicale

RÉFÉRENCE AUX PROGRAMMES DE 2015

• DOMAINE : FRANÇAIS

-Langage oral

Les élèves apprennent à utiliser le langage oral pour présenter de façon claire et ordonnée [...] un point de vue, interagir de façon efficace et maîtrisée dans un débat avec leurs pairs [...].

Attendus de fin de cycle

Interagir de façon constructive avec d'autres élèves dans un groupe pour confronter des réactions ou des points de vue.

• DOMAINE : ÉDUCATION MUSICALE

Par le travail de la perception, celui de l'écoute de la musique, les élèves [...] apprennent à identifier des relations, des ressemblances et des différences entre plusieurs œuvres.

ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCES POUR L'ENSEIGNANT-E

Voici quelques hymnes nationaux étrangers sélectionnés pour leurs similitudes ou leurs différences avec l'hymne national français, La Marseillaise.

• HYMNE ALLEMAND

Das Deutschlandlied (Le Chant de l'Allemagne) :

Seul le troisième couplet est utilisé comme hymne depuis 1991, date de la réunification de l'Allemagne. Musique de Joseph Haydn datant de 1797, paroles de August Heinrich Hoffmann von Fallersleben en 1841.

Texte traduit du 3e couplet

Unité et droit et liberté
pour la patrie allemande.
Cela, recherchons-le
en frères, du cœur et de la main.
Unité et droit et liberté
sont les fondations du bonheur.
Fleuris, dans l'éclat de ce bonheur,
Fleuris, patrie allemande ! (bis)



• HYMNE AMÉRICAIN

The Star-Spangled Banner (La Bannière étoilée) :

Poème écrit en 1814 par Francis Scott Key, mais adopté comme hymne national en 1931 seulement. La chanson se compose de quatre strophes, mais généralement seule la première strophe et le premier refrain sont chantés aujourd'hui.



Texte traduit

Oh ! Regardez dans la clarté du matin
Le drapeau par vos chants célèbre dans la gloire
Dont les étoiles brillent dans un ciel d'azur
Flottant sur nos remparts annonçant la victoire.
L'éclair brillant des bombes éclatant dans les airs
Nous prouva dans la nuit cet étendard si cher !
Que notre bannière étoilée flotte encore,
Emblème de la liberté, de la liberté.

• HYMNE ITALIEN

Il Canto degli Italiani (« Le Chant des Italiens ») ou **Fratelli d'Italia** (« Frères d'Italie »).

Auteur : Goffredo Mameli

En 1847, avec une musique de Michele Novaro, le Chant des Italiens est né dans le climat de ferveur patriotique qui précéda la guerre contre l'Autriche. Après la Seconde Guerre Mondiale, l'Hymne de Mameli devint, d'abord provisoirement, l'hymne national de la jeune République italienne. Ce n'est que le 17 novembre 2005 qu'il devint l'hymne officiel.

Texte traduit

Frères d'Italie
L'Italie s'est levée,
Du heaume de Scipion
Elle s'est ceint la tête.
Où est la Victoire ?
Qu'elle lui tende sa chevelure,
Car esclave de Rome
Dieu la créa. (2x)



Refrain
Serrons-nous en cohortes
Nous sommes prêts à la mort
Nous sommes prêts à la mort
L'Italie appelle.
Serrons-nous en cohortes
Nous sommes prêts à la mort
Nous sommes prêts à la mort
L'Italie appelle !
Nous avons été depuis des siècles

Piétinés, moqués,
Parce que nous ne sommes pas un Peuple,
Parce que nous sommes divisés.
Que nous rassemble un Unique
Drapeau, un Espoir :
De nous fondre ensemble
L'heure a déjà sonné

Refrain
[...]
Sont des joncs qui ploient
Les épées vendues
L'Aigle d'Autriche
A déjà perdu ses plumes
Il a bu le sang d'Italie,
Le sang Polonais,
avec le cosaque,
Mais cela lui a brûlé le cœur.

Refrain

• HYMNE CHINOIS

La Marche des Volontaires est tirée du film Enfants de Chine de (1935). En 1949, elle devint l'hymne national provisoire. Le 4 décembre 1982, La Marche des Volontaires fut proclamée hymne national officiel de la République populaire de Chine.

Texte traduit

Debout ! Nous ne voulons plus être des esclaves !
C'est avec notre chair que nous allons bâtir notre nouvelle muraille !
La Nation connaît son plus grand danger,
Chacun doit pousser un dernier cri.
Debout ! Debout ! Debout !
Nous, qui ne faisons plus qu'un,
Bravons les tirs ennemis, En avant !
Bravons les tirs ennemis, En avant !
En avant ! En avant ! En avant !

• HYMNE BELGE (EN FRANÇAIS)

La Brabançonne.

Paroles de Charles Rogier (1860), musique de François Van Campenhout. Il est aujourd'hui rarement chanté.

Texte traduit

Ô Belgique, ô mère chérie,
 À toi nos cœurs, à toi nos bras,
 À toi notre sang, ô Patrie !
 Nous le jurons tous, tu vivras !
 Tu vivras toujours grande et belle
 Et ton invincible unité
 Aura pour devise immortelle :
 Le Roi, la Loi, la Liberté !
 Aura pour devise immortelle :
 Le Roi, la Loi, la Liberté ! (ter)



OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ

- Découvrir des hymnes nationaux : écoute musicale, instruments, intention
- Comparer leurs paroles avec celle de La Marseillaise
- Élaborer une première définition de ce qu'est un hymne



La démarche proposée, intégrant l'étude préalable de plusieurs hymnes pour en faire ressortir les invariants, permet aux élèves de prendre conscience que la France n'est pas le seul pays à avoir élevé au rang de symbole un événement de son histoire.

MISE EN ŒUVRE DE L'ACTIVITÉ

Étapes - timing	Modalité – matériel	Tâche des élèves - Consigne
Étape 1 Mise en route	ORAL COLLECTIF	Énoncer les enjeux de la séance : <i>« Nous avons travaillé sur notre hymne national, La Marseillaise. Nous allons à présent découvrir un autre/d'autres hymne(s) national(ux) et voir s'il(s) a/ont des points communs ou, au contraire, des différences marquées, avec celui de la France. »</i>
Étape 2 Mise au travail Écoute musicale <i>5 minutes</i>	INDIVIDUEL Support : hymne(s) choisi(s)	Formuler la consigne : <i>« Vous allez écouter un hymne en imaginant ce qu'il peut raconter. Nous échangerons ensuite sur les émotions que vous aurez ressenties pendant l'écoute et ce que la musique et les instruments qui ont été choisis permettent d'imaginer. »</i>



L'idée est de se rendre compte que l'orchestration aide à comprendre l'intention de l'hymne. Les marches par exemple, à la musique rythmée et très accentuée, peuvent faire ressortir l'idée de mouvement, de lutte, et d'élan.

<p>Étape 3 Expression orale</p> <p>10 minutes</p>	<p>ORAL COLLECTIF</p>	<p>Inviter les élèves à s'exprimer sur ce qu'ils ont ressenti et imaginé en écoutant l'hymne. Leur demander de justifier et d'argumenter leurs propositions.</p> <p> <i>Au besoin, proposer une seconde écoute.</i></p> <p>L'enseignant-e note des mots-clés au tableau, et les classer si les propositions des élèves s'y prêtent.</p>
<p>Étape 4 Lecture</p> <p>5-10 minutes</p>	<p>INDIVIDUEL</p> <p>Support : le texte de l'hymne choisi</p>	<p>a) Distribuer le texte (ou un extrait) traduit de l'hymne choisi à chaque élève.</p> <p>b) Énoncer la consigne : « <i>Voici le texte traduit de l'hymne que nous venons d'écouter. Vous le lisez et vous comparez ce qu'il raconte avec ce que vous aviez imaginé.</i> »</p>
<p>Étape 4 Expression orale Compréhension</p> <p>15 minutes</p>	<p>ORAL COLLECTIF</p>	<p>Demander aux élèves : « <i>Qu'avez-vous compris de ce texte ? Que raconte l'hymne ? Qu'avez-vous compris, rien qu'en écoutant la musique ?</i> »</p> <p>Amener les élèves à comparer la signification de La Marseillaise avec l'hymne étudié et à faire émerger les ressemblances et les différences.</p> <p>Les élèves peuvent échanger sur ce qu'ils n'ont pas compris. La durée de cette phase peut donc être modulée en fonction des réactions et remarques des élèves. L'enseignant-e pourra organiser son tableau en deux espaces : avant la lecture du texte, après la lecture. Il-elle pourra ainsi compléter les remarques des élèves.</p>
<p>Étape 4 Synthèse</p> <p>10 minutes (ou 20 minutes, si la synthèse fait l'objet d'une copie)</p>	<p>ORAL COLLECTIF</p>	<p>a) Guider les élèves pour élaborer une synthèse : « <i>Que pouvons-nous retenir de ce travail ?</i> »</p> <p>Exemple d'attendu :</p> <p>« <i>Dans son hymne national, [le pays choisi] décide de mettre en avant [tel élément]. On peut l'entendre dans la musique : elle est plutôt [enjouée, lente, rythmée...]. Cet hymne ressemble à La Marseillaise / est différent de La Marseillaise, car il...</i> »</p> <p>b) Réaliser une trace écrite collective, sous la forme d'une fiche d'Histoire des arts par exemple.</p>



LA MARSEILLAISE ET L'ARCHITECTURE

Activité en lien avec l'Histoire des arts et les arts plastiques

RÉFÉRENCE AUX PROGRAMMES DE 2015

• DOMAINE : ARTS PLASTIQUES

Le développement du potentiel d'invention et de création est poursuivi au cycle 3.

La pratique plastique exploratoire et réflexive, toujours centrale dans les apprentissages, est privilégiée : action, invention et réflexion sont travaillées dans un même mouvement pour permettre l'appropriation des références artistiques qui constituent une culture commune enrichie par la culture des élèves.

Tout au long du cycle 3, les élèves sont conduits à interroger l'efficacité des outils, des matériaux, des formats et des gestes au regard d'une intention, d'un projet.

Les fabrications et la relation entre l'objet et l'espace : La pratique du modelage, de l'assemblage, de la construction et l'approche de l'installation favorisent la sensibilisation à la présence physique de l'œuvre dans l'espace et aux interactions entre celle-ci et le spectateur.

• DOMAINE : HISTOIRE DES ARTS

Tout au long du cycle 3, l'histoire des arts contribue à créer du lien entre les autres enseignements et met en valeur leur dimension culturelle. Les objectifs généraux de cet enseignement pour la formation des élèves peuvent être regroupés en trois grands champs :

- esthétique, relevant d'une éducation de la sensibilité [...];
- méthodologique, qui relèvent de la compréhension de l'œuvre d'art, de sa technique et de son langage formel et symbolique ;
- de connaissance, destinés à donner à l'élève les repères qui construiront son autonomie d'amateur éclairé.

À la fin du cycle 3, les élèves ont acquis les éléments de lexique et de compréhension qui les rendent capables, devant une œuvre plastique ou musicale, face à un monument, un espace ou un objet artistique, d'en proposer une description [...].

ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCES POUR L'ENSEIGNANT-E

• ÉLÉMENTS D'HISTOIRE

La réalisation de l'Arc de triomphe de Paris est décidée par Napoléon 1er en 1806, juste après la bataille d'Austerlitz. Après cette victoire, l'empereur aurait dit à ses troupes : « Vous ne rentrerez dans vos foyers que sous des arcs de Triomphe », à l'instar de la coutume romaine sous l'Antiquité. Les travaux débutèrent dès août 1806, mais la débâcle de Napoléon interrompit sa construction. Abandonnée, puis reprise, elle fut finalement achevée en 1836, sous le règne de Louis-Philippe, et inaugurée le 29 juillet, jour du sixième anniversaire des Trois Glorieuses.

• ÉLÉMENTS D'ANALYSE ARCHITECTURALE

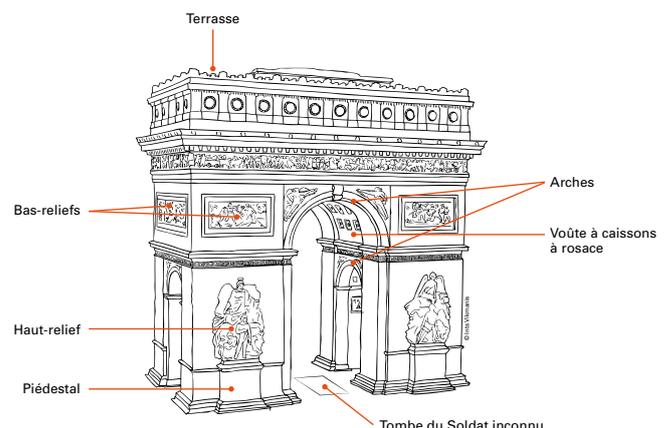
4 hauts-reliefs, sur les quatre piliers :

- Le Départ des volontaires de 1792 (dit La Marseillaise), de François Rude.
- Le Triomphe de 1810, de Jean-Pierre Cortot.
- La Résistance de 1814, d'Antoine Étex.
- La Paix de 1815, d'Antoine Étex.

10 bas-reliefs, au-dessus des hauts-reliefs et tout autour du monument :

- 5 représentants des batailles : la bataille de Jemmapes en 1792 et 4 victoires de Napoléon 1er.
- 1 représentant des funérailles.
- 4 bas-relief, au-dessus de listes de noms de personnages célèbres et/ou de soldats, à l'intérieur de l'arche, reprenant le nom de batailles célèbres de la Révolution et de l'Empire.

La tombe du soldat inconnu, inaugurée en 1920, dont la flamme est entretenue chaque jour, afin qu'elle ne s'éteigne jamais. On peut y lire l'inscription suivante : Ici repose un soldat français mort pour la patrie 1914 - 1918.



Architecture de l'Arc de triomphe de l'Étoile, Paris





Le départ des volontaires en 1792 dit La Marseillaise

François Rude



Pour plus d'informations sur l'Arc de triomphe, son histoire et son architecture, consulter les sites suivants :
http://www.monuments-nationaux.fr/fichier/edu_doc/18/doc_pdf_fr_dossierEnseignant_arcDeTriomphe_2009
http://arc-de-triomphe.monuments-nationaux.fr/fichier/m_monument/74/monument_incontournable_fr_arc.swf

• ANALYSE DE L'ŒUVRE LE DÉPART DES VOLONTAIRES DE 1792 (DIT LA MARSEILLAISE), DE FRANÇOIS RUDE

Pour les finitions de l'Arc de triomphe, Louis-Philippe commande des œuvres capables de rassembler tous les Français, qu'ils soient révolutionnaires, bonapartistes ou royalistes.

1. Composition et personnages

Cette sculpture monumentale (11,6 m x 6 m) est composée de deux parties :

- ▶ En haut, une allégorie de la Liberté. Représentée sous les traits d'une femme ailée, elle semble exhorter les hommes qu'elle surplombe d'aller se battre. On peut imaginer qu'elle crie : « Aux armes citoyen-ne-s ! » en brandissant son épée vers les ennemi-e-s. On a l'impression qu'elle est en mouvement. On peut y lire également une allégorie de la Nation ou de la Patrie.
- ▶ En bas, un groupe hétéroclite de 6 hommes : l'un est nu, un autre est torse nu, d'autres encore sont habillés comme des soldats antiques ou gaulois, certains casqués et armés. D'âges différents, ils symbolisent l'aspect intergénérationnel de l'œuvre.

2. Le style

Bien que la sculpture comporte des références à l'Antiquité, elle est référencée dans les œuvres de style romantique. Le romantisme est un courant artistique qui met en exergue les sentiments personnels et les états d'âme. Les expressions très réalistes des visages des personnages, la force et la fougue de la Liberté, la mise en scène très théâtralisée, font de ce « départ des volontaires de 1792 » une œuvre romantique. Elle a d'ailleurs très vite été appelée « La Marseillaise », en référence aux soldats qui se donnaient du courage en chantant ce nouvel hymne, sur les routes ou sur les champs de bataille.

OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ

- Lire une œuvre d'art et en dégager les éléments importants
- Compléter une fiche d'histoire des arts (à insérer dans le Parcours Elève Artistique et Culturel)
- Créer une œuvre plastique en volume, une sculpture, en expérimentant différents matériaux

MISE EN ŒUVRE DE L'ACTIVITÉ

Cette activité a été conçue en deux phases : une première phase « histoire des arts » qui peut faire l'objet d'une séance, et une seconde phase « arts plastiques », dans laquelle les élèves vont devoir réaliser une sculpture individuelle. Cette seconde phase pourra s'étaler sur deux ou trois séances, en fonction de l'avancement des projets individuels.

• Première phase

Étapes - timing	Modalité – matériel	Tâche des élèves - Consigne
<p>Étape 1 Enjeux de la séance</p> <p>5 minutes</p>	<p>ORAL COLLECTIF</p>	<p>Énoncer aux élèves les enjeux de la séance : « Nous allons analyser ensemble une œuvre d'art qui a un rapport avec La Marseillaise et qui se trouve sur l'Arc de Triomphe à Paris. »</p>
<p>Étape 2 Mobiliser l'observation</p> <p>5 minutes</p>	<p>TRAVAIL INDIVIDUEL</p> <p>Support :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une photographie de l'Arc de Triomphe - la reproduction de la sculpture Le Départ des volontaires de 1792, de François Rude 	<p>a) Projeter la photographie de l'Arc de Triomphe et donner quelques éléments repères aux élèves : « La réalisation de l'Arc de triomphe de Paris est décidée par Napoléon 1er en 1806, juste après la victoire d'Austerlitz. Elle est achevée en 1836, sous le règne de Louis-Philippe. »</p> <p>b) Projeter l'œuvre de François Rude et formuler la consigne : « Vous pouvez observer de quel domaine artistique il s'agit, les éléments représentés, ce qui se passe dans cette scène, ce qui se dégage de l'œuvre... Nous en discutons dans 5 minutes. »</p> <p>b) Laisser les élèves observer en silence pendant quelques minutes.</p>

<p>Étape 3 Expression orale</p> <p>10 minutes</p>	<p>ORAL COLLECTIF</p> <p>Support : La reproduction de la sculpture Le Départ des volontaires de 1792, de François Rude</p>	<p>a) Inviter les élèves à s'exprimer librement sur l'œuvre. Les encourager à justifier et argumenter leur point de vue, en s'appuyant sur la représentation de l'œuvre. Ecrire quelques mots-clés au tableau.</p> <p>b) Guider les élèves à réfléchir à quelques points clé grâce aux questions suivantes : A quel genre d'art cette œuvre appartient-elle ? (arts de l'espace – architecture – sculpture) Comment l'œuvre est-elle composée? Que représente cette scène ? Qui sont les personnages ? Comment les décrire ? Quelle impression se dégage de la sculpture ?</p>
<p>Étape 4 Synthétiser et garder trace</p> <p>15 minutes</p>	<p>ORAL COLLECTIF + ECRIT INDIVIDUEL</p> <p>Support : Fiche d'histoire des arts (annexe) ou document</p>	<p>a) Interroger les élèves : « <i>Que pouvons-nous retenir de ce travail ?</i> » Synthétiser ce qui a été dit sur cette œuvre et sur le message que l'artiste a voulu faire passer. Les élèves formulent ce qu'ils ont appris et ce qui leur semble important à retenir.</p> <p>b) Remplir la fiche annexe d'histoire des arts en utilisant les mots collectés au tableau pendant la phase orale (étape 3). Ecrire les éléments techniques de l'œuvre pour que les élèves les recopient sur leur fiche.</p>

• **Seconde phase**

Étapes - timing	Modalité – matériel	Tâche des élèves - Consigne
<p>Étape 1 Mise en route Enjeux de la séance</p> <p>5 minutes</p>	<p>ORAL COLLECTIF</p>	<p>a) Inviter les élèves à se remémorer la séance précédente : « <i>La dernière fois, nous avons analysé une des sculptures de l'Arc de triomphe. De quoi vous souvenez-vous ?</i> » Guider les élèves pour rappeler quelques éléments.</p> <p>b) Énoncer les enjeux de la séance aux élèves : « <i>Vous allez réaliser à votre tour une sculpture utilisant différents matériaux et s'inspirant de celle de François Rude.</i> »</p>
<p>Étape 2 Consigne et critères de réussite</p> <p>5 minutes</p>	<p>ORAL COLLECTIF</p>	<p>a) Formuler la consigne : « <i>Vous devez réaliser une production en volume, en vous inspirant de celle de l'Arc de triomphe. La structure de votre production devra être en fil de fer. Vous avez ensuite à votre disposition tout ce que vous voulez comme matériel. Essayez plusieurs choses avant de décider de ce que vous souhaitez utiliser. Vous aurez plusieurs séances pour mener votre création à son terme.</i> »</p> <p>b) Énoncer les critères de réussite : Votre production doit tenir debout et être en volume, c'est-à-dire être en trois dimensions. On doit reconnaître la sculpture de François Rude avec l'allégorie de la Liberté et les autres personnages.</p>

<p>Étape 3 Création</p> <p><i>35 minutes</i></p>	<p>TRAVAIL INDIVIDUEL</p> <p>Matériel :</p> <p><i>Du fil de fer souple, Des pinces coupantes, Des pinces plates (pour recourber les bouts de fil de fer), Du papier d'aluminium, Du papier vitrail, Du papier carton, Des plumes, Du polystyrène... Tous les matériaux de récupération...</i></p>	<p>Les élèves imaginent leur création puis se lancent dans la création plastique ; ils choisissent leurs matériaux, procèdent à des essais...</p>
<p>Étape 3 Présenter et partager</p> <p><i>15 minutes</i></p>	<p>COLLECTIF</p> <p>Support :</p> <p>Toutes les créations</p>	<p>a) Organiser avec les élèves une mini exposition dans la classe et/ou dans l'école afin de valoriser toutes les œuvres réalisées. Inviter les autres classes à visiter cette exposition.</p> <p>b) Offrir un temps aux élèves pour circuler autour des productions et les observer, voire de commenter leur propre réalisation.</p>

PROLONGEMENTS POSSIBLES

-Effectuer une visite de l'Arc de triomphe pour se rendre compte de la taille de la sculpture de François Rude sur le monument. Sur place, effectuer des croquis des sculptures.

-Comparer la sculpture de François Rude *Le Départ des volontaires de 1792* et *Le Triomphe de 1810* de Cortot (sculpture de gauche sur le monument).



Titre de l'œuvre :

Date de création :

Artiste :

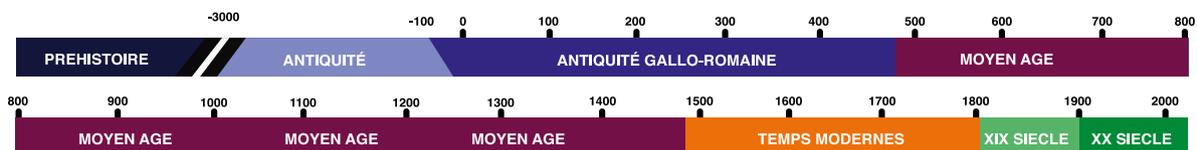
Domaine des arts :

Dimensions de l'oeuvre :

Technique :

Mes commentaires à propos de l'œuvre :

Mots clé :





Titre de l'œuvre : Le départ des volontaires de 1792

Date de création : 1836

Artiste : François Rude (1784-1855)

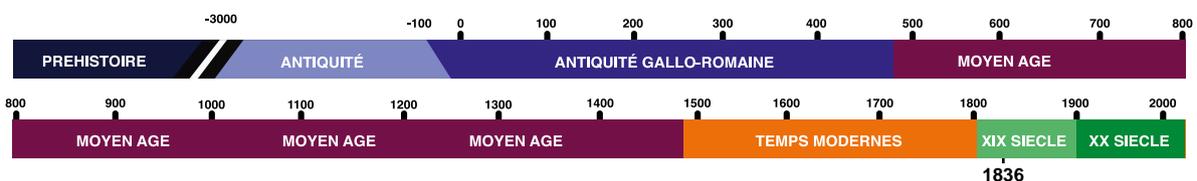
Domaine des arts : Arts de l'espace (sculpture)

Dimensions de l'œuvre : 1,6 m de hauteur et 6 m de large

Technique : moulage (plâtre)

Mes commentaires à propos de l'œuvre :

Mots clé :
romantisme, mouvement, sculpture monumentale





LA BIOGRAPHIE DE ROUGET DE LISLE

Activité en lien avec le français

RÉFÉRENCE AUX PROGRAMMES DE 2015

• DOMAINE : FRANÇAIS

-Langage oral

L'écriture [...] est pratiquée en relation avec la lecture de différents genres littéraires dans des séquences qui favorisent l'écriture créative et la conduite de projets d'écriture.

Les situations de réécriture et de révision menées en classe prennent toute leur place dans les activités proposées. La réécriture peut se concevoir comme un retour sur son propre texte, avec des indications du professeur ou avec l'aide des pairs [...].

OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ

- Découvrir la notion de biographie,
- Rechercher et trier des informations sur internet,
- Rédiger une biographie avec un logiciel de traitement de texte.

MISE EN ŒUVRE DE L'ACTIVITÉ

Cette activité sera divisée en quatre phases de travail successives.

• Première phase :

Étapes - timing	Modalité – matériel	Tâche des élèves - Consigne
<p>Étape 1 Mise en route remobiliser les connaissances des élèves</p> <p>5 à 10 minutes</p>	<p>ORAL COLLECTIF</p>	<p>a) Énoncer aux élèves les enjeux de la séance : « Lors de l'Euro 2016, La Marseillaise sera chantée au stade de France par des enfants et par Joseph N'Dione. Nous avons lu des choses à son sujet dans le livret sur La Marseillaise. Que peut-on dire de lui ? »</p> <p>b) Relever quelques mots-clés au tableau.</p> <p>c) Annoncer le travail à suivre : « Vous allez découvrir plus d'éléments à partir de sa biographie. »</p>
<p>Étape 2 Mise au travail Lecture</p> <p>5 minutes</p>	<p>TRAVAIL INDIVIDUEL</p> <p>Support : Biographie de J. N'Dione (annexe)</p>	<p>a) Distribuer le document annexe aux élèves.</p> <p>b) Donner la consigne de travail : « Voici un texte : il s'agit d'une biographie. Je vous demande de le lire attentivement. »</p> <p>c) Procéder à une lecture orale par des élèves ou par l'enseignant-e.</p>

<p>Étape 3 Expression orale</p> <p>10 minutes</p>	<p>ORAL COLLECTIF</p>	<p>a) Demander aux élèves : « <i>Que pouvez-vous dire de ce type de texte ?</i> » Il est attendu des élèves qu'ils puissent dire qu'il s'agit des éléments principaux de la vie d'une personne.</p> <p>b) Interroger les élèves : « <i>Qu'avez-vous appris sur Joseph N'Dione ?</i> » Lister au tableau, au fur et à mesure, les éléments que les élèves proposent, par mot-clé. (exemple : chanteur, opéra, telle nationalité, tel rôle à l'opéra, type de voix...).</p>
<p>Étape 4 Institutionnalisation Synthétiser et généraliser</p> <p>15 minutes</p>	<p>ORAL COLLECTIF</p>	<p>a) Interroger les élèves : « <i>A votre avis, quelles informations sont nécessaires pour rédiger une biographie ?</i> » Inciter les élèves à faire des propositions et leur permettre d'échanger entre eux si nécessaire.</p> <p>Éléments pouvant être retenus : Date de naissance (et de décès), Nationalité, Métier, Quelques éléments de vie Signes particuliers...</p> <p>b) Conserver ces éléments sur une affiche pour la séance suivante. L'enseignant-e peut décider d'élaborer une trace écrite à recopier par les élèves et à conserver pour la séance suivante.</p>
<p>Étape 5 Conclusion</p> <p>5 minutes</p>	<p>ORAL COLLECTIF</p>	<p>a) Poser la question aux élèves : « <i>Qu'avons-nous appris aujourd'hui ?</i> »</p> <p>b) Annoncer l'objectif de la séance suivante : « <i>La séance prochaine, vous rédigerez la fiche biographique de Rouget de Lisle.</i> »</p>

• **Seconde phase :**

Étapes - timing	Modalité – matériel	Tâche des élèves - Consigne
<p>Étape 1 Mise en route remobiliser les connaissances des élèves</p> <p>5 minutes</p>	<p>ORAL COLLECTIF</p> <p>En salle informatique</p> <p>Support : Biographie de Joseph N'Dione (annexe)</p> <p>Affiches réalisées lors de l'étape 4 de la phase 1</p>	<p>a) Rappeler le contenu de la séance précédente : « <i>Sur quel type de texte avons-nous travaillé la fois dernière ? Que faut-il faire figurer dans ce type de texte ?</i> »</p> <p>b) Énoncer la consigne : « <i>Vous allez aujourd'hui chercher les informations qui vous permettront, la prochaine fois, de rédiger la biographie de Rouget de Lisle.</i> »</p>

<p>Étape 2 Recherche et sélection d'informations</p> <p>30 minutes</p>	<p>TRAVAIL PAR BINÔMES</p> <p>Support : idem Matériel : idem</p>	<p>a) Expliquer la modalité de travail : « Par binômes, vous allez rechercher sur internet les informations qui doivent figurer dans la biographie de Rouget de Lisle. Vous devez sélectionner ce qui vous semble indispensable à connaître de sa vie. »</p> <p>b) Lancer le travail de recherche par binômes. L'enseignant-e se rend disponible auprès des groupes qui en ont besoin pour étayer.</p>
<p>Étape 3 Rédaction</p> <p>15 minutes</p>	<p>ÉCRIT</p> <p>Travail par binômes</p>	<p>Inviter les binômes à rédiger un brouillon, une ébauche, de la biographie de Rouget de Lisle, à partir des informations collectées sur internet.</p> <p> <i>L'enseignant-e veille à lire les brouillons et à les annoter de remarques pouvant aider les binômes à rédiger leur biographie lors de la séance suivante.</i></p>

• **Troisième phase :**

Étapes - timing	Modalité – matériel	Tâche des élèves - Consigne
<p>Étape 1 Mise en route remobiliser les élèves sur la tâche finale</p>	<p>EN SALLE INFORMATIQUE</p> <p>Travail par Binômes (les mêmes que lors de la séance précédente)</p>	<p>a) Rappeler l'objet de travail et le contenu annoncé de cette troisième phase : « Qu'allez-vous faire aujourd'hui dans le travail qui nous occupe autour de la biographie de Rouget de Lisle ? »</p> <p>b) Donner aux élèves les consignes de travail pour la séance : « A partir de votre brouillon, que j'ai annoté, vous allez écrire la biographie de Rouget de Lisle. Vous allez le faire directement dans un logiciel de traitement de texte, sur l'ordinateur. N'oubliez pas d'enregistrer régulièrement votre travail. »</p>
<p>Étape 2 Mise au travail</p> <p>45 minutes</p>	<p>EN SALLE INFORMATIQUE</p> <p>Travail par Binômes (les mêmes que lors de la séance précédente)</p> <p>Support : Brouillons des biographies réalisées lors de la phase précédente</p>	<p>Lancer le travail par binôme, chacun étant libre de s'organiser comme il le souhaite.</p> <p> <i>Laisser à disposition des élèves quelques modèles qui peuvent servir d'exemples aux groupes les moins avancés, ou améliorer collectivement certaines productions.</i></p> <p> <i>Selon les habitudes des élèves, prévoir plus ou moins de temps afin pour cette étape afin de leur permettre de réaliser d'éventuelles corrections et améliorations.</i></p>

Étape 3 Conclusion	ORAL COLLECTIF	Lorsque tous les binômes ont fini de rédiger leur biographie, conclure avec tous les élèves sur l'objectif de la dernière phase : La lecture commentée de chacune des biographies rédigées par les binômes.
------------------------------	-----------------------	---

• **Quatrième phase :**

Étapes - timing	Modalité – matériel	Tâche des élèves - Consigne
Étape 1 Mise en route	ORAL COLLECTIF	<p>a) Rappeler le projet en cours et les étapes par lesquelles chaque binôme est passé :</p> <ul style="list-style-type: none"> -La définition de la biographie -Les recherches -La rédaction <p>b) Demander aux élèves de donner la définition d'une biographie :</p> <p><i>« C'est un texte qui donne des informations essentielles sur la vie d'une personne, pour comprendre qui elle était et ce qu'elle a fait de mémorable dans sa vie. »</i></p> <p>c) Enoncer les consignes pour les lecteur-trice-s et pour les auditeur-trice-s :</p> <p><i>« Chaque binôme va nous lire la biographie qu'il a rédigée. Les élèves qui écoutent s'exprimeront, à la fin de la lecture, sur ce qui est réussi et ce qui pourrait être amélioré. »</i></p>
Étape 2 Lecture et critique des productions <i>45 minutes</i>	ORAL COLLECTIF	<p>a) Inviter le premier binôme à lire sa biographie devant la classe puis donner la parole aux auditeur-trice-s.</p> <p>b) Procéder de la même manière pour tous les binômes.</p> <p> <i>Une autre alternative consisterait à afficher les biographies de Rouget de Lisle au tableau et à laisser les élèves en prendre connaissance individuellement, avant de se réunir et d'échanger.</i></p>
Étape 3 Institutionnalisation <i>5 minutes</i>	ORAL COLLECTIF	<p>Conclure l'activité :</p> <p><i>« Que pouvons-nous retenir de ce travail ? Qu'est-ce qu'une biographie ? Quels éléments y trouve-t-on ? A quoi sert-elle ? Que savons-nous à présent sur Rouget de Lisle ? »</i></p> <p>Les biographies de Rouget de Lisle peuvent être enrichies d'images et jointes à l'outil du Parcours Elève Artistique et Culturel.</p>



BIOGRAPHIE DE JOSEPH N'DIONE



Né à Marseille en 1951

Nationalité : française et sénégalaise

Profession : chanteur lyrique

Sa vie :

Joseph N'Dione passe son enfance dans la banlieue de Marseille. Il grandit dans une fratrie de 5 enfants, entre deux parents héros de la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale. Son enfance est bercée des histoires que lui raconte son père qui a aidé le Général De Gaulle à libérer la France et des anecdotes de sa mère, qui a combattu les Allemands.

Le jeune garçon se découvre très jeune une passion pour le chant. Il semble avoir de fabuleuses capacités dans ce domaine. Ainsi, à l'âge de 13 ans, il est repéré par l'un des professeurs les plus renommés de l'Opéra de Marseille qui se propose de lui donner des cours.

A 22 ans, il intègre l'opéra de Paris en tant que chanteur lyrique, dans la catégorie « ténor » (la voix la plus aigüe des hommes).

Elevé dans le partage des valeurs de la République et l'esprit de solidarité, il se passionne depuis toujours pour les questions de justice, ce qui le pousse à s'engager auprès de l'UNICEF pour défendre les droits des enfants à travers le monde. Il propose également des concerts gratuits lors de grandes manifestations populaires, comme la fête nationale du 14 juillet par exemple.

Pour nous contacter : 01 53 38 85 90 - ecoles75@ligueparis.org

FÉDÉRATION DE PARIS DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
167, boulevard de la Villette - 75010 Paris